



CDOS

DEUX-SÈVRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



CDOS
DEUX-SÈVRES

LES PARTENAIRES DU CDOS 79 :



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Remerciements :

- Au Crédit Mutuel Deux-Sèvres et au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres pour leur mécénat

**Au service des disciplines représentées par un Comité Départemental
et adhérentes du CDOS 79**

Fédérations Olympiques



Fédérations Nationales Sportives



Fédérations Multisports ou Affinitaires



Fédérations Scolaires ou Universitaires



Groupements nationaux membres associés



Autres structures adhérentes

Aïkido Club Niortais ; AAPPMA La Gaule Niortaise ; Charente Angoulême Taekwondo Soyaux ;
Club d'Aéromodélisme d'Azay-Le-Brûlé ; Comité 2FOPEN-JS 79 ; Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine ;
École de Découverte des Sports du Bocage ; Global Hapkido Magné MMA Fighting System ;
Groupement d'Employeurs Judo Sud Deux-Sèvres ; Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79 ;
Hockey Club Niortais ; La Savate Thouarsaise ; Ligue Poitou Charentes de Tir ;
Ligue Nouvelle-Aquitaine de Taekwondo et DA ; Niort Glace ; Taekwondo Hapkido du Marais ; Toum Porte Océane.

Rapport Moral du Président

Patrick HENRI

Au nom du Comité Départemental Olympique et Sportif, je souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale 2025, aux représentants du monde sportif, du Département, de la Nouvelle Aquitaine, de l'Etat et à nos partenaires institutionnels.

C'est ma première année olympique de cette nouvelle mandature, elle fut pleine de surprises tant désagréables qu'agréables.

La saison qui vient de s'écouler fait suite aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. L'héritage de ces Jeux furent marqués par la Semaine Olympique et Paralympique ainsi que par la Journée Olympique qui s'est déroulée à Parthenay. La fête du Sport le 14 septembre fût la nouveauté de cet héritage.

Le dispositif du Pass'Sport mis en place par l'état a été renouvelé, mais nous déplorons le fait que la catégorie d'âge 6-13 ans en ait été exclue. Ce qui s'est ressenti dans la baisse de la prise de licence par certaines familles défavorisées.

Concernant le Département, nous devons nous féliciter du « dégel » des aides aux comités et structures de Haut Niveau. La reconduction du « Ticket jeune Citoyen » a apporté une aide non négligeable aux clubs, dans cette période difficile où certains rencontrent des difficultés notamment par une baisse de prise de licences.

Pour les aides à l'emploi nous sommes le relais auprès des associations qui sont employeuses ou en devenir de l'être. Nous avons accompagné, auprès du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), les associations dans leur volonté de création ou de pérennisation de l'emploi. D'autre part nous sommes membres de deux commissions d'examen d'appel à projets : le "soutien à l'acquisition d'équipements handisport et sport adapté" piloté par le service des sports du Conseil Départemental et la Commission départementale "ANS Équipement" pilotée par le SDJES. En tant que membre du collège départemental « *Fonds de Développement de la Vie Associative* » (FDVA2), nous sommes force de proposition sur les dossiers présentés par les associations. Nous représentons le mouvement sportif dans le Comité de Pilotage « *Savoir Rouler à Vélo* » (SRV).

Le 6 novembre nous avons accueilli Thierry LASSERRE en qualité de nouveau chef du Service Départemental Jeunesse Engagement, Sports des Deux-Sèvres (SDJES 79)

Dans le cadre du « Label 100% Pur Sport » le CDOS poursuit la labellisation des comités et des clubs en étroite collaboration avec la Préfecture et Promotion Santé Nouvelle Aquitaine.

Les différents partenariats avec, le collectif de formation des Bénévoles, le GESA 79, l'Office de Tourisme Niort Marais Poitevin (OTNMP) et le collectif Paralympique sont toujours actifs.

Il nous paraissait évident de signer une convention de partenariat avec « Niort Associations », qui s'est concrétisée le 13 septembre à l'occasion de « Pic'Assos » lors de la fête du Sport instaurée par le CNOSF. Concernant le Comité National Olympique et Sportif Français, changement de présidence le 19 juin 2025, Amélie Oudéra-Castéra (Ex ministre des Sport) en est élue Présidente. Lors du séminaire du 14 et 15 octobre le CNOSF nous a annoncé une refonte des relations avec les territoires, celle-ci est en cours de réflexion.

Pour terminer j'adresse un grand merci à Catherine, Emilie, Gwendoline, Joël et à Carine du GE Sport Vienne qui assure la communication du CDOS (site, newsletter...), mes remerciements vont également aux salariées du GESA 79 qui œuvrent pour le CDOS (Antoine BARBOZA, Kévin GOUIONNET, Morgan RICHARD, Elise PERMENTIER et Samuel BIRAUD (remplaçant d'Elise en congés maternité).

Merci à notre service civique Camille BRECHOIRE que nous avons accueilli et qui nous a accompagné tout au long de cette saison.

Je salue le bénévolat. Les bénévoles sont le socle de la pratique sportive, Ils assurent le fonctionnement et la pérennité des associations ; Je les remercie pour leur engagement, espérons qu'un jour le statut de bénévole soit reconnu.

Patrick HENRI

Rapport du Secrétaire Général – Fonctionnement

Secrétaire général : Nadine SECHET

Secrétaire adjoint : Patrick BRAILLON

Membres : Le Conseil d'Administration

Salariées Référentes : Gwendoline ANWAR et Emilie HUREAU

Objectif :

Assurer la vie statutaire et administrative de la structure fédératrice du mouvement sportif 79.

Vie statutaire

Le point sur les adhésions 2025 :

Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux Sèvres compte au 31 décembre 2025 :

40 comités à jour de leur cotisation et 17 membres associés (clubs isolés et autres structures adhérentes). Vous trouverez au début de ce dossier la liste des adhérents du CDOS, classés par grands collèges.

Certains comités ne sont pas à jour de leur cotisation pour l'année 2025. Ils ne sont donc pas autorisés à voter au cours de l'AG. Il s'agit des comités suivants : Montagne et Escalade, Savate, Boxe Française et Disciplines Associées et Sportive Gymnique du Travail (FSGT).

Les membres du Conseil d'Administration du CDOS 79 se sont réunis à plusieurs reprises :

- 7 fois en Bureau Exécutif : le 20 janvier, le 5 mai, le 2 juin, le 15 septembre, 13 octobre, le 17 novembre et le 16 décembre 2025.
- 6 fois en Conseil d'Administration : le 17 février, le 25 mars, le 8 avril, le 2 juin, le 13 octobre et le 16 décembre 2025.

Le CDOS 79 a reçu en septembre la candidature de Guy-Marie GUERET pour intégrer le Conseil d'Administration. Il a été coopté lors de la réunion du 13 octobre.

Cette année marque le début d'une nouvelle olympiade, avec une nouvelle équipe. Et déjà une forte présence et un fort investissement des élu(e)s. C'est l'occasion de les remercier toutes et tous pour leur assiduité sans laquelle la bonne marche du CDOS ne saurait être.

L'année 2025 a été marquée par quelques changements dans l'organisation du CDOS :

Le CDOS a accueilli :

- Une stagiaire :
Alyssa REAU, en stage pour son année de BUT Technique de Commercialisation, en février 2025
- Une volontaire en service civique :
Camille BRECHOIRE, en mission du 1^{er} septembre 2025 au 28 février 2026

Gestion des ressources humaines du CDOS

Les missions du CDOS ne cessent d'évoluer.

On a pu compter sur nos 4 salariés : Gwendoline ANWAR, Catherine DONARIER, Emilie HUREAU et Joël PIGEAU, qui ont assuré les services et le fonctionnement de l'association.

On peut compter également sur l'une de nos salariée, Carine BAQUIER en qualité de Chargée de communication et mise à disposition par le GE Sport Vienne pour un volume horaire de 0.10 ETP.

Dans le cadre de notre partenariat avec le Centre Hospitalier de Niort et les différentes Maisons Sport Santé, 5 salariés ont été mis à disposition par le GESA pour l'action sport-santé du CDOS : Antoine BARBOZA dispose d'un volume horaire d'1 ETP, Samuel BIRAUD (remplaçant d'Elise pour congés maternité) d'un volume de 0.34 ETP Kévin GOUIONNET d'un volume horaire de 0.40 ETP, Elise PARMENTIER d'un volume horaire de 0.78 ETP, et Morgan RICHARD d'un volume horaire de 0.32 ETP.

Gestion des financements du CDOS

Merci de bien vouloir vous reporter au rapport financier joint en Annexe.

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Comité National Olympique et Sportif Français

Département des Deux-Sèvres

DSDEN 79 - SDJES 79

GESA 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Sport & Éducation et Citoyenneté

Responsable : Philippe MOREAU

*Membres : Murielle BERTHONNEAU, Christelle BOBINET, Cathy BONNEAU,
Alice CADET, Denis FONTAINE, Dany FOURNIER, Patrick HENRI*

Volontaire : Camille BRÉCHOIRE

Salarié-e-s Référent-e-s : Gwendoline ANWAR, Catherine DONARIER, Émilie HUREAU et Joël PIGEAU

Bénévole hors membre CDOS : Patrick MACHET

Stagiaire : Alyssa RÉAU

Objectifs :

Promouvoir l'esprit sportif et les valeurs olympiques ;

Promouvoir le sport pour tous à travers le label "Valides-Handicapés", le "Collectif du ParaSport" et "les Vacances Olympiques et Paralympiques" ;

Déployer des ciné-débats pour lutter contre l'homophobie ;

Déployer des outils de prévention et de réglementation autour du sport ;

Sensibiliser et lutter contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport ;

Promouvoir le sport dans l'engagement de Service Civique et dans le Collectif "Engagement des Jeunes en Deux-Sèvres".

Semaine Olympique et Paralympique



Au lendemain de Paris 2024, et dans une logique d'héritage, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) est désormais l'opérateur de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP). En lien avec le CPSF, l'Etat et les fédérations sportives scolaires, le CNOSF a prolongé la SOP sur l'édition 2025, qui a eu lieu du 31 mars au 4 avril.

Organisée chaque année depuis 2017, la SOP mobilise toute la communauté éducative et étudiante dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes autour des valeurs citoyennes et sportives.

15 structures ont été actrices de la SOP en 2025

(Source : référencement à travers la plateforme <https://generation2024.franceolympique.com/>)

- Collège Antoine de Saint-Exupéry à Brioux-sur-Boutonne
- Collège public Louis Merle à Secondigny
- Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres
- Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Deux-Sèvres
- École de la fontaine (publique) à Cherveux
- École de la Plaine (publique) à Saint-Rémy
- École primaire privée Saint Joseph à Mauléon
- École primaire publique "Aimé Souché" à Pamproux
- École primaire publique à Arçais
- École primaire publique Albert Jacquard de Thorigné à Aigondigné
- École primaire publique du Bief à Saint-Symphorien
- École primaire publique Brigitte Compétissa à Frontenay-Rohan-Rohan
- EREA LEA Françoise Dolto à Saint-Aubin-le-Cloud
- SDJES 79
- USEP 79

Le CDOS se met à disposition des porteurs de projet : pour des conseils ; par des animations d'ateliers sur l'olympisme ; par de la mise en relation avec des personnes (athlètes, staff) ayant vécu les Jeux et sportifs sur la liste ministérielle de haut niveau ; par des vérifications du bon usage des emblèmes et symboles olympiques ; par un rôle d'intermédiaire avec les services juridiques du CNOSF ; par la mise à disposition de matériels éducatifs et/ou de communication ; par une valorisation de leurs actions, etc. Le CDOS est intervenu dans plusieurs lieux lors de cette SOP 2025, pour des interventions autour des "Valeurs et moments forts des Jeux Olympiques et Paralympiques" et sur "les sports au programme des Jeux Olympiques de Paris 2024". Ainsi, l'équipe du CDOS s'est déplacée au Collège Louis Merle de Secondigny et au sein des écoles publiques de Thorigné, Arçais, Pamproux. Malgré la fin de la magie des Jeux sur notre territoire, il est à noter qu'une belle dynamique se poursuit entre le CDOS, l'USEP, le SDJES et la DSDEN, pour impulser des projets SOP dans les écoles, et ainsi continuer à faire vivre l'esprit olympique et sportif auprès des élèves.

Journée Olympique



La Journée Olympique est une action de mobilisation autour des valeurs olympiques et sportives, destinée au grand public, aux licenciés, aux publics scolaires ainsi qu'aux centres de loisirs. Elle peut être organisée chaque année dans les territoires, autour du 23 juin. Depuis plus de 60 ans, le Comité International Olympique (CIO) invite en effet les comités nationaux olympiques du monde entier à célébrer l'anniversaire de sa création, le 23 juin 1894 à Paris, notamment à travers l'organisation d'une course ouverte à tous.

Au fil des années, cette manifestation a pris en France différentes formes et mobilise, au niveau national comme territorial, l'ensemble des acteurs du mouvement sportif : CROS, CDOS, CTOS, fédérations, comités départementaux et clubs. Aujourd'hui, la Journée Olympique ne se limite plus à une simple course. Elle se décline à travers un large panel d'animations accessibles au plus grand nombre : activités physiques et sportives, ateliers culturels ou créatifs, conférences, démonstrations sportives, ou encore rencontres et échanges avec des athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques.

L'organisation de la Journée Olympique vise ainsi à proposer une opération festive et fédératrice, construite autour du concept du CIO : « Bouger, Apprendre, Découvrir », à travers :

- Des activités sportives (dont la course) ;
- Des activités culturelles ;
- Des actions éducatives portant sur les valeurs sociales et sociétales du sport, la sensibilisation au bien-être et à la santé, ainsi que la citoyenneté.

Le lundi 23 juin 2025, à l'occasion de la Journée Olympique, 135 volontaires du Service National Universel (SNU) se sont réunis au plan d'eau du Lambon pour une journée placée sous le signe des valeurs de l'Olympisme : amitié, excellence et respect.

Tout au long de la journée, le CDOS, en lien avec les clubs et les comités sportifs, a proposé aux jeunes une série d'initiations et de sensibilisations à des disciplines olympiques et paralympiques, permettant de promouvoir l'inclusion et la diversité des pratiques sportives :

- Taekwondo et Para Taekwondo
- Natation et Para Natation
- Volley-ball et Volley Assis
- Tir à l'Arc et Para Tir à l'Arc
- Tir sportif et Para Tir sportif
- Tennis et Tennis fauteuil

Un quiz interactif a également été proposé par l'équipe du CDOS afin de sensibiliser les volontaires du SNU aux disciplines olympiques et paralympiques inscrites au programme des Jeux de Los Angeles 2028. Cette journée riche en activités et en échanges a permis à l'ensemble des participants de revivre l'esprit et les émotions des Jeux, tout en renforçant leur connaissance du mouvement olympique et paralympique.

Le CDOS 79 tient à remercier l'ensemble de l'équipe encadrante du SNU 79 ainsi que les intervenants du mouvement sportif pour leur engagement et leur mobilisation autour de ce projet. Félicitations également à la Team Althéa Laurin, récompensée par le prix de l'amitié, ainsi qu'à la Team Clarisse Agbegnenou, lauréate des prix du respect et de l'excellence.



Label « Génération 2030 »

Dans la continuité de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le dispositif « Génération 2024 » évolue désormais vers le label « Génération 2030 », porté depuis le dernier trimestre 2025 par les ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Santé et des Sports. Ce nouveau label vise à poursuivre et amplifier la dynamique engagée autour de la pratique physique et sportive des jeunes, en renforçant les passerelles entre l'École et le mouvement sportif.

Le label Génération 2030 encourage les établissements scolaires à développer une pratique physique et sportive plus régulière, diversifiée et accessible à tous, tout en valorisant les projets éducatifs liés aux valeurs du sport : inclusion, égalité, santé, citoyenneté et engagement. Dans le cadre de la transition entre les deux dispositifs, les écoles et établissements précédemment labellisés « Génération 2024 » sont automatiquement labellisés « Génération 2030 – niveau 1 », sauf demande contraire de leur part. Ainsi, dans les Deux-Sèvres, les 72 établissements labellisés Génération 2024 au moment des Jeux de Paris 2024 — soit 47 écoles élémentaires, 17 collèges, 1 EREA et 7 lycées — poursuivent désormais leur engagement dans le cadre du label Génération 2030. Cette transition permet de pérenniser la dynamique créée autour des Jeux, tout en ouvrant la voie à de nouveaux projets éducatifs et sportifs au sein des établissements.

Le CDOS 79, en lien avec les services de l'État, l'Éducation nationale, l'USEP, l'UNSS et l'ensemble du mouvement sportif départemental, reste pleinement mobilisé pour accompagner les établissements labellisés dans la mise en œuvre de leurs actions : développement de partenariats avec les clubs, participation aux événements olympiques et paralympiques, sensibilisation aux valeurs du sport ou encore découverte de nouvelles disciplines. Le CDOS se tient ainsi à la disposition des établissements "Génération 2030" des Deux-Sèvres afin de les accompagner dans la construction et la valorisation de leurs futurs projets sportifs et éducatifs.



Animation "Vacances Olympiques et Paralympiques"

Dans la continuité de l'opération « Vacances olympiques et paralympiques » menée en 2024 dans le quartier prioritaire de Valette à Bressuire, le CDOS 79 a poursuivi en 2025 ses actions de sensibilisation au sport inclusif auprès des jeunes du territoire. Durant les vacances d'été, de nouvelles journées d'animations ont été organisées du 7 au 11 juillet afin de faire découvrir différentes pratiques parasportives et permettre aux participants de se mettre en situation afin de mieux comprendre les réalités du sport en situation de handicap.

Cette seconde édition a été mise en œuvre en partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Bressuire, le Comité Départemental Handisport des Deux-Sèvres, l'USEP de Bressuire et plusieurs associations sportives locales, mobilisées pour proposer des ateliers ludiques et pédagogiques.

Les jeunes ont ainsi pu expérimenter différentes disciplines adaptées et échanger avec les encadrants autour des valeurs d'inclusion, de respect et d'accessibilité dans le sport. Dans la dynamique héritée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cette action confirme la volonté du CDOS 79 et de ses partenaires de pérenniser les initiatives favorisant l'accès au sport pour tous et la sensibilisation au handicap, en particulier auprès des jeunes publics du territoire.

Label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée



Créé par le CDOS Gironde, le label « Valides-Handicapés : pour une pratique sportive partagée » est destiné aux clubs sportifs souhaitant accueillir ou accueillant déjà des personnes en situation de handicap. Déployé dans notre département en début d'année 2018, ce label qui deviendra petit à petit totalement néo-aquitain, a pour but de décloisonner les pratiques sportives entre les « valides » et les personnes en situation de handicap tout en mettant en valeur les actions et/ou les projets des clubs.

Pour cela, il identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives (équipements adaptés), la qualité de l'encadrement (adapté et qualifié) pour les personnes ayant besoin d'adaptation pour les principales déficiences (motrice, visuelle, auditive, mentale).

Ce label est attribué pour une durée de 4 ans avec une visite de renouvellement tous les 2 ans pour maintenir les informations des clubs à jour. Le CDOS 79 intervient à plusieurs moments dans le processus de labellisation du club :

- Lors de la visite : nous nous assurons que leurs locaux soient en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap et nous prenons connaissance du projet du club.
- Lors de la Commission Technique Départementale et de la Commission Régionale, regroupant divers acteurs du département (DSDEN 79 - SDJES 79, CD Handisport 79, CD Sport Adapté, Groupement PEP et Associations et le Département) et de la région (DRAJES, CROS Nouvelle-Aquitaine, CDOS N-A, CR Sport Adapté, CR Handisport) missionnés autour du sport et/ou du handicap afin de décider de l'attribution du label.

Les dates clés du label en 2025 :

- 27 mars : Commission Technique Régionale (en visio)
- 3 juillet : Commission Technique Régionale (en visio)
- 3 octobre : Visite de suivi de Calci-Aire
- 9 octobre : Visite de suivi du Tennis Club de Chauray
- 15 octobre : Visite de suivi de l'Association des Plongeurs de Niort Et des Environs (APNÉE)
- 16 octobre : Visite de labellisation de Saint Maixent-Gym
- 20 octobre : Visite de suivi du Badminton Club Bressuirais
- 28 octobre : Visite de suivi de l'Avant-Garde de Terves et du Cabri Mellois
- 3 novembre : Commission Technique Départementale
- 13 novembre : Visite de suivi de la Gymnastique Volontaire de St Symphorien
- 17 novembre : Visite de suivi du CSCT Tennis de Table/Badminton
- 19 novembre : Visite de suivi du Tir Sportif Parthenaisien
- 20 novembre : Visite de suivi de l'ASPTT Niort
- 24 novembre : Visite de suivi de la Gymnastique Volontaire d'Aiffres
- 25 novembre : Visite de suivi du Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais
- 27 novembre : Commission Technique Régionale (en visio)
- 3 décembre : Visite de suivi de la Gymnastique Volontaire Top Form
- 9 décembre : Visite de suivi de la Compagnie des Archers Niortais

Les 31 clubs labellisés au 31 décembre 2025 depuis 2018 :

2025	Saint Maixent Gym	
2024	Impulsion Gym	
2023	Ecole de Tennis de Niort	Association des Plongeurs de Niort et des Environs
2022	Handball Club Bressuirais	Badminton Bressuirais
2021	Tennis Club Bressuirais	Tennis Club de Châtillon sur Thouet
2020	Gymnastique Volontaire Saint-Symphorien	Tennis Squash Parthenaisien
2019	Le Cabri Mellois (Gymnastique)	Niort Tennis de Table
	Stade Niortais Tennis	Gymnastique Volontaire Aiffres
	CSC Thouars Tennis de Table	CEC Dance
	Gymnastique Volontaire Top Form	ASPTT Niort
2018	Amicale Sportive Niortaise Basket	Association Gymnique la Givre-en-Mai
	Avant-Garde de Terves (Gymnastique)	Calci-Aire Parapente 79
	Compagnie des Archers Niortais	Club de Tir Sportif de Parthenay
	Ecole de Découverte des Sports du Bocage	Etoile Sportive Saint-Amantaise Football
	SA Souché Niort et Marais section Karaté, Body-Karaté, Kendo, Iaïdo	Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais
	Tennis Club de Chauray	Stade Niortais Rugby
	Union des Gymnastes Niortais	

Le Collectif du Parasport 79



Le Collectif du Parasport 79 trouve son origine dans le projet de Caravane du Parasport, lancé en 2022-2023 afin de promouvoir les pratiques parasportives sur l'ensemble du territoire deux-sévrien, à l'approche des Jeux de Paris 2024. Lauréat de l'appel à projets national Impact 2024, ce dispositif réunissait plusieurs acteurs engagés dans le développement du sport pour les personnes en situation de handicap : le Comité Départemental Handisport, le Comité Départemental du Sport Adapté, l'USEP, l'UNSS et le CDOS 79, rejoints par les services de l'Etat, le Département des Deux-Sèvres, le Groupement PEP & Associations et la structure « Oui j'Ose » portée par le médaillé paralympique Sébastien Bichon.

Malgré l'arrêt du financement du programme Impact 2024, les partenaires ont souhaité pérenniser la dynamique collective, donnant naissance au Collectif du Parasport 79. Soutenu par le SDJES et la DRAJES, ce réseau poursuit son travail de coordination entre les acteurs du sport, du médico-social et du handicap afin de favoriser l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap et de développer des projets inclusifs sur le territoire.

Dans cette continuité, une Journée Départementale du Parasport a été organisée le 18 février 2025 au Domaine des Loges à Parthenay, rassemblant une centaine d'acteurs du sport, du handicap et du médico-social autour de témoignages, d'ateliers de découverte (boccia, para tennis de table, para biathlon) et de temps d'échanges thématiques visant à renforcer les coopérations locales et à poursuivre l'héritage des Jeux Paralympiques.

Par ailleurs, le collectif poursuit son travail de recensement et de valorisation des structures sportives inclusives. Un flyer départemental, réalisé en partenariat avec la MDPH 79, répertorie les associations sportives para-accueillantes afin d'orienter plus facilement les personnes en situation de handicap vers une pratique adaptée. L'édition 2025 de ce document référence désormais 58 clubs en Deux-Sèvres, témoignant de la progression de l'offre inclusive sur le territoire.

Dans le prolongement de la dynamique engagée en 2024, le label départemental « 100 % Pur Sport » a poursuivi son déploiement en 2025 afin d’encourager les clubs sportifs des Deux-Sèvres, à promouvoir une pratique sportive responsable et à lutter contre la banalisation de la consommation d’alcool dans le milieu sportif. Ce dispositif, porté conjointement par la Préfecture des Deux-Sèvres, Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine 79 et le CDOS 79, vise à accompagner les clubs souhaitant s’inscrire dans une démarche de prévention des conduites addictives et de promotion de la santé au sein de leurs structures.

Le 18 février 2025, le CDOS 79 a accueilli dans ses locaux le temps fort annuel de remise et de renouvellement des labels, réunissant les clubs et instances départementales déjà engagés dans la démarche ainsi que les nouvelles structures candidates. Ce moment de valorisation a permis de rappeler les objectifs du dispositif : favoriser un environnement sportif sain, sensibiliser les licenciés et bénévoles aux enjeux liés à la consommation d’alcool et encourager la mise en place d’actions concrètes au sein des clubs.

Au cours de l’année 2025, la dynamique du label s’est poursuivie avec 25 clubs et 7 instances départementales engagés dans la démarche « 100 % Pur Sport », témoignant de l’intérêt croissant du mouvement sportif deux-sévrien pour cette thématique de santé publique. Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre par les structures labellisées, comme la mise en avant de boissons sans alcool lors des manifestations sportives, l’organisation d’actions de prévention ou encore des événements dédiés à la sensibilisation des licenciés et du public.

Dans cette continuité, une table ronde organisée le 12 juin 2025 a réuni élus, représentants de clubs sportifs et professionnels de l’addictologie afin d’échanger sur les freins rencontrés par les clubs, partager des expériences et construire collectivement des solutions pour favoriser des pratiques sportives plus responsables. À travers ce dispositif, le CDOS 79 et ses partenaires poursuivent leur objectif de sensibiliser durablement le mouvement sportif départemental aux enjeux de santé et de prévention, tout en valorisant les clubs qui s’engagent concrètement pour promouvoir un sport festif, convivial et responsable.

Des formations sur les addictions ont été proposées aux dirigeants et éducateurs à Bressuire le 13 novembre et à Niort le 21 novembre. Ces matinées ont permis aux participants de mieux identifier le mécanisme de mise en place d’une addiction et ainsi de repérer les personnes qui ont besoin d’être accompagnées.

2025	Avenir Sportif Échiré Saint-Gelais	Boxing Club Nueil-les-Aubiers
	Comité Départemental de Judo et DA	Comité Départemental de Taekwondo et DA
	Comité Départemental de Tir à l'Arc	Compagnie des Archers de la Trémoille
	Compagnie des Archers Niortais	Dojos de l'Agglomération du Niortais 79
	École de Découverte des sports du bocage	Football Club Sud Gâtine
	Handball Sud 79	Impulsion Gym
	Judo Club Mellois	Judo Coulonges Mazières Champdeniers
	Ping Pong Club Châtillon	Sport Athlétique Saint-Maixentais Rugby
	SA Souché Niort et Marais Karaté Kendo	Top Form (Gymnastique Volontaire)
2024	Académie Sportive Saint-Pardoux-Soutiers	Athlétique Rugby Club de Chauray
	Comité Départemental de Basket	Comité Départemental de Handball
	Comité Départemental de Rugby	District de Football
	Dojo Gâtine Parthenay	International Sports Loisirs Organisation
	Les Keep Cool (Handisport)	Relais Equestre Equinoxe
	Sport Athlétique Moncoutant Basket	Sport Athlétique Parthenaisien Rugby
	Taekwondo Club Niortais	Chamois Niortais Saint-Florent

Ciné-débat « Lutte contre l'homophobie »

Depuis 2022, le CDOS Deux-Sèvres, en partenariat avec le service départemental de l'UNSS 79, organisent des ciné-débats auprès des établissements scolaires, afin de les sensibiliser au racisme, à l'antisémitisme et à la haine anti-LGBT.

Un ciné-débat portait sur la diffusion d'un film sur la lutte contre l'homophobie « Faut qu'on parle », mettant en lumière 6 sportifs professionnels, évoquant leur homosexualité face à l'écran. Il s'est tenu face à des classes de 2nde option sport du Lycée Jean Moulin à Thouars le 4 avril 2025.

Afin de sensibiliser les élèves sur la prise en compte des phénomènes de discrimination homophobe, un débat s'en est suivi afin de pouvoir échanger avec eux. Cette intervention a permis aux élèves d'entendre un discours afin de les inciter à réfléchir sur des clichés, des préjugés. Cela a été l'occasion pour eux de s'interroger et débattre pour mieux déconstruire les stéréotypes.

Prévention des violences sexuelles et sexistes dans le sport



La lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes (VSS) dans le sport est devenue depuis plusieurs années, une priorité pour les autorités publiques. Nous constatons aujourd'hui qu'aucune discipline sportive n'est épargnée. 1 sportif sur 7 est victime d'une forme de violences sexuelles avant ses 18 ans. C'est pourquoi le CDOS travaille conjointement avec les services de l'Etat pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport, s'articulant de la manière suivante :

- L'organisation de la journée départementale VSS, le 12 décembre 2025 au Domaine des Loges de Parthenay. 55 participants issus du champ de la jeunesse et du sport se sont donnés RDV pour assister à une journée de prévention contre les violences.
Au programme :
 - En matinée s'est tenue une plénière par l'association "REBOND". Un de leurs objectifs est de protéger l'enfance et de prévenir les violences faites aux mineurs dans le sport.
 - En après-midi s'est tenu des ateliers tournants : l'élaboration d'une charte animée par REBOND, les signalements animés par la Gendarmerie et la Cellule de Recueillement et d'Informations Préoccupantes (CRIP) et des stands ressources animés par le Planning Familial 79 et l'association "Les Petits Fantômes" œuvrant auprès des enfants victimes de violences conjugales.
- Proposer des temps de formation à destination des éducateurs (bénévoles ou salariés) et des dirigeants. Le CDOS a fait appel à l'association "Colosse aux pieds d'argile" pour dispenser des sessions qui se sont tenues les 4 décembre à Niort et 5 décembre 2025 à Bressuire. 60 participants ont répondu présents sur le thème "Connaître les infractions, les prévenir et savoir agir" dont la majorité étant des salariés ayant bénéficié d'une aide ANS Emploi avec pour obligation d'être formé sur cette thématique d'envergure.
- Promouvoir et communiquer sur la prévention des VSS et des discriminations à travers l'investissement dans un outil d'information. Le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux Sèvres a alloué en décembre 2025 un soutien financier pour l'achat d'une Borne Interactive de Prévention (BIP), outil numérique au service de la prévention des risques des violences dans les champs du sport et de la jeunesse. Doté de quiz ludiques et illustrés, la borne permettra de sensibiliser les jeunes aux violences de tous genres et d'offrir un temps d'échanges pour les informer et les conseiller afin de favoriser la libération de la parole.

Collectif « Engagement des Jeunes en Deux-Sèvres »

La Ligue de l'enseignement 79, Unis-Cité 79, la Fédération des Centres Socio-Culturels 79 et le CDOS 79 sont quatre structures habilitées pour délivrer des agréments d'accueil de volontaires en Service Civique, aguerries dans l'accompagnement des adultes qui les accompagnent (tuteurs, mentors...) et identifiées sur l'ensemble des territoires. Elles se sont associées avec la bienveillance du SDJES 79 pour relever le défi du développement qualitatif et quantitatif des espaces d'engagement pour les jeunes.

Pour permettre aux jeunes de s'émanciper, d'agir sur leur territoire et de participer, en tant que citoyen, à des projets d'intérêt général, de nombreux espaces d'engagement existent. Certains sont informels, d'autres sont soutenus par des dispositifs locaux, régionaux ou nationaux (BAFA, BAFD, MIG, SCV, SNU, etc.). Le collectif Engagement des Jeunes 79 propose de promouvoir certains dispositifs et est à disposition pour accompagner les structures intéressées, pour :

Créer une dynamique territoriale

- Soutenir les créations d'espaces d'engagement ;
- Mieux faire comprendre les dispositifs ;
- S'approprier le dispositif lié au SNU : les M.I.G. (Missions d'Intérêt Général) ;
- Déployer des actions sur l'ensemble du territoire départemental grâce à la mutualisation de moyens.

Promouvoir les enjeux pour le territoire à créer des espaces d'engagement

- Partager des expériences de parcours de jeunes ;
- Valoriser les impacts sociaux et économiques des dispositifs sur le territoire ;
- Organiser des « événements » fédérateurs.

Accompagner les structures pour garantir l'inscription de l'accueil d'un volontaire dans le parcours des jeunes

- Accompagner les structures et donc les tuteurs dans leur "démarche qualité" d'accueil de jeunes ;
- Labelliser et agréer des structures ;
- Développer des offres de formation des tuteurs (BAFA, SCV), des mentors (SNU).

Favoriser l'harmonisation entre les envies des jeunes et les missions proposées afin de développer le nombre de missions pourvues

- Anticiper les besoins des structures et des jeunes ;
- S'autoriser à créer des missions à partir des projets des jeunes ;
- Identifier et dépasser les freins (mobilité, encadrement, financements, etc.).

2 temps forts du collectif ont ponctué 2025 : notre organisation d'un rassemblement départemental des volontaires en service civique le mardi 21 janvier, puis notre présence par un stand au salon des maires et des collectivités à Saint-Maixent-l'École, le jeudi 19 juin.

Intermédiation Service Civique



Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025, le CDOS a offert la possibilité à 69 volontaires de moins de 26 ans d'avoir accès à des missions en Service Civique dans le sport. Sans compter le CDOS, également organisme d'accueil, ce sont 38 associations qui se sont engagées avec nous pour accueillir une ou un volontaire :

Arc-en-Ciel Nueil les Aubiers (ACNA) Basket	Le Réveil Bressuirais Basket
Association Niortaise de Gymnastique Rythmique	Niort Handball Souchéen
Avenir Handball Club Brioux	Niort Rugby Club
Avenir Sportif Echiré Saint Gelais (Football)	Parthenay Basket-Ball 79
Basket Club de Chauray	Sport Athlétique Moncoutant Handball
Basket Club Saint Jeantais	Sport Athlétique Saint-Maixentais Rugby
Cercle Olympique Cerizay (Football)	Sport Athlétique Souché Football
Club Sportif Mellois Natation	Taekwondo Club Bressuirais
Comité Départemental de Cyclisme	Tennis Club de Melle
Dojos de l'Agglomération du Niortais (Judo)	Tennis Club Bressuirais
Etoile Parthenaisienne	Thouars Basket
Football Club de Beauvoir	Thouars Gym
Football Club Bressuirais	Tir Sportif Parthenaisien
Football Club Pays Argentonnois	Union Athlétique Chamois Saint Florent (Football)
Groupement Jeunes Cœur de Bocage (Football)	Union des Gymnastes Niortais
Handball Club Champdeniers Mazières	Union Sportive Mauzéenne Football
Handball Club Bressuirais	Union Sportive Thouars Handball
Handball Sud 79	Vélo Club Thouarsais
Impulsion Gym	Volley-Ball Pexinois Niort

Le CDOS a pour objectif de faciliter les démarches administratives et permettre aux associations sportives du département d'accueillir des volontaires sur des missions d'intérêt général. Cette solution d'intermédiation est une alternative à l'agrément direct que peut solliciter une association auprès des services de l'État. Les volontaires missionnés (sans conditions de diplômes) donnent de leur temps et de leur énergie au service d'une structure. Cette étape de vie est reconnue et valorisée dans leur parcours. L'État via l'ASP (Agence de Service et de Paiement) verse une indemnité au jeune volontaire de 504.98 € par mois. L'État prend également en charge sa couverture sociale et ses cotisations retraites durant la période de mission.

Le jeune n'a pas un statut de salarié, ni de bénévole, mais de volontaire. Il perçoit donc de la part de la structure d'accueil une indemnité de 114.85 € par mois. Ce versement correspond à une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Des journées de formations civiques et citoyennes (FCC) doivent être réalisées pendant la mission du volontaire, dont le PSC1. Le CDOS met en place un programme de formation et s'assure que chaque volontaire en intermédiation bénéficie des FCC.

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Délégation Départementale des Deux Sèvres

Associations labellisées « Valides-Handicapés »

Association “Rebond”

Colosse aux pieds d’Argile

Comités Départementaux Handisport et du Sport Adapté

Comité National Olympique et Sportif Français

Communauté de Communes Mellois-en-Poitou

Département des Deux-Sèvres

DSDEN 79 - SDJES 79

DRAJES Nouvelle-Aquitaine

Établissements scolaires cités

Groupe PEP et Associations

Le Planning Familial 79

Les Petits Fantômes

Ligue de l’Enseignement 79

Lions Club de Parthenay

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Oui j’Ose

Paris 2024

Préfecture des Deux-Sèvres

Préfecture Nouvelle Aquitaine - SGAR

Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine – Antenne 79

Rotary Club de Parthenay-Gâtine

Structures passant par l’agrément d’intermédiation du CDOS

Structures sportives intervenantes lors de la Journée Olympique

Unis-Cité 79

UNSS 79

USEP 79

Sport & Professionnalisation

Responsable : Dany FOURNIER

Membres : Alain Thomazeau

Salariés Référents outils de communication : Carine BAQUIER, Catherine DONARIER et Joël PIGEAU

Salariées Référentes Guid'Asso : Catherine DONARIER et Emilie HUREAU

Salariée référente BasiCompta : Emilie HUREAU

Salariées Référentes formations : Gwendoline ANWAR et Catherine DONARIER

Objectifs :

Soutenir la vie associative et le bénévolat ;

Accompagner la professionnalisation du secteur associatif sportif ;

Organiser et proposer une offre de formation diversifiée aux bénévoles et aux professionnels du département ;

Permettre aux acteurs du mouvement sportif d'accéder à de l'information pertinente et leur proposer des outils pratiques.

1. Soutien à la vie Associative et à la Professionnalisation

L'accompagnement individuel des associations (Guid'Asso)



Grâce au soutien des financeurs, la commission « sport et professionnalisation », le service d'accompagnement des associations, labellisé Guid'Asso généraliste, a œuvré pour soutenir les bénévoles des associations sportives du département dans l'administration de leurs clubs et comités.

Les actions déployées :

- Proposition d'accompagnements individuels aux associations
- Collecte et diffusion d'informations pertinentes
- Accompagnement à la professionnalisation au sein des associations
- Prise en charge de la gestion des paies et des déclarations sociales d'associations
- Développement de nouveaux outils d'aide à la gestion associative

Il s'agit d'accompagner les dirigeants d'associations dans la réalisation des tâches administratives ou autres qui leur incombent, soit en leur apportant **un premier niveau d'informations**, soit **en les prenant en charge**, soit en les orientant vers un interlocuteur compétent.

Pour sa 22^{ème} année de fonctionnement, ce service est toujours très sollicité.

A noter : sont exclus des statistiques, les accompagnements individuels directement liés au service de gestion des paies et des déclarations sociales classiques.

Les bénéficiaires :

- **Quelles structures ont sollicité le service Guid'Asso en 2025 ?**
 - 113 clubs et associations
 - 10 comités départementaux
 - 2 ligues et comités régionaux
 - 1 groupement d'Employeurs

Soit au total, **126 structures** ont bénéficié d'un accompagnement du **Guid'Asso**.

- **Quelles disciplines ?**

- 34 disciplines ont bénéficié du service d'accompagnement sur les 80 pratiquées en Deux Sèvres

- Parmi ces 34 disciplines, celles qui ont le plus sollicité le service d'accompagnement sont les activités « avec un fort nombre de licenciés et qui sont également fortement professionnalisées » : football, handball, basket, gymnastique, tennis, ...

- **Quel volume d'intervention ?**

Le service d'accompagnement a été sollicité à 295 reprises (265 en 2024) par 126 structures différentes (129 en 2024).

- **En temps :**

L'ensemble de ces interventions représente 278 heures d'accompagnement en 2025 (264 heures en 2024).

On observe de grandes disparités quant au temps accordé à chaque structure. La durée des accompagnements peut varier de 30 minutes à plus de 9 heures, ce qui explique, bien entendu, l'aspect individualisé et spécifique du service apporté aux structures. En 2025, les questions comptables, sur le coût de l'emploi, les démarches administratives et les demandes de subvention sont nombreuses.

- **Les accompagnements les plus importants ciblés en 2025 :**

- 26 % sur la comptabilité et la trésorerie ;
- 19% sur les subventions et financement des projets ;
- 16 % des interventions portent sur la législation du travail et l'application de la CCNS ;
- 8% sur le calcul du coût de l'emploi ;
- 5% autour des relations employeur-salarié
- 5% sur les dispositifs d'aide à l'emploi
- 8 % sur les autres sujets autour de l'emploi (paie...) ;
- 4 % sur la vie statutaire.

Cette année encore, les aspects budgétaires sont source de nombreuses questions (en parallèle de l'augmentation d'associations utilisatrices de Basicompta), les demandes de budget plus structuré des financeurs incitent les associations à retravailler leur comptabilité.

Les tensions sur le financement des associations ont incité les dirigeants à chercher de nouvelles formes de financements et à demander du soutien pour compléter leurs demandes de subvention.

L'emploi reste une source d'interrogation récurrente sur ses différents aspects.

Les sollicitations sont très majoritaires à distance (appels téléphoniques et mails) avec 75% des contacts. Les rendez-vous se déroulent de plus en plus régulièrement au plus près des clubs dans les associations ou lors des permanences avec 13% des contacts.

On observe, en 2025, une légère hausse du nombre de sollicitations et une augmentation du temps passé avec des questions de plus en plus techniques. Les problématiques sur l'emploi sont toujours importantes.

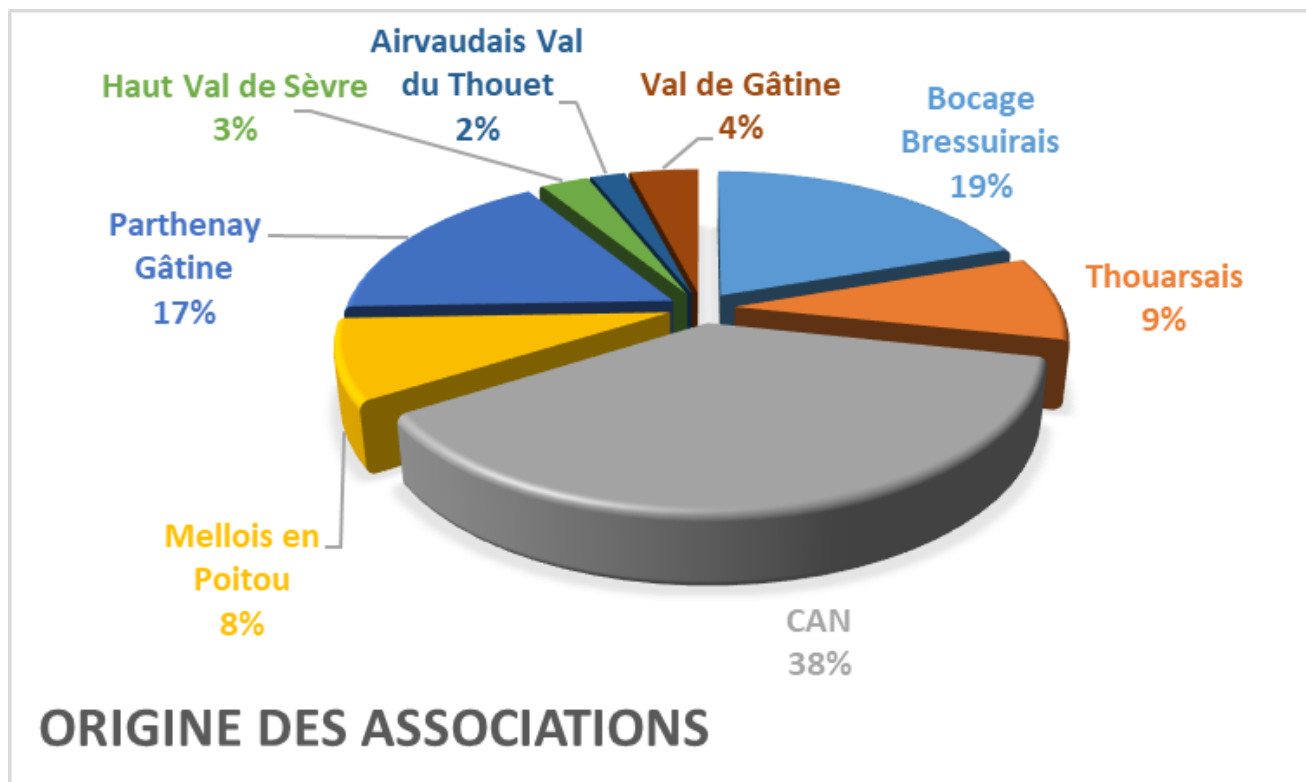
- **Le Guid'Asso est de mieux en mieux identifié puisque :**

- 18 % sont des nouvelles associations usagères du Guid'Asso en 2025 ;
- 82 % sont fidèles d'année en année.

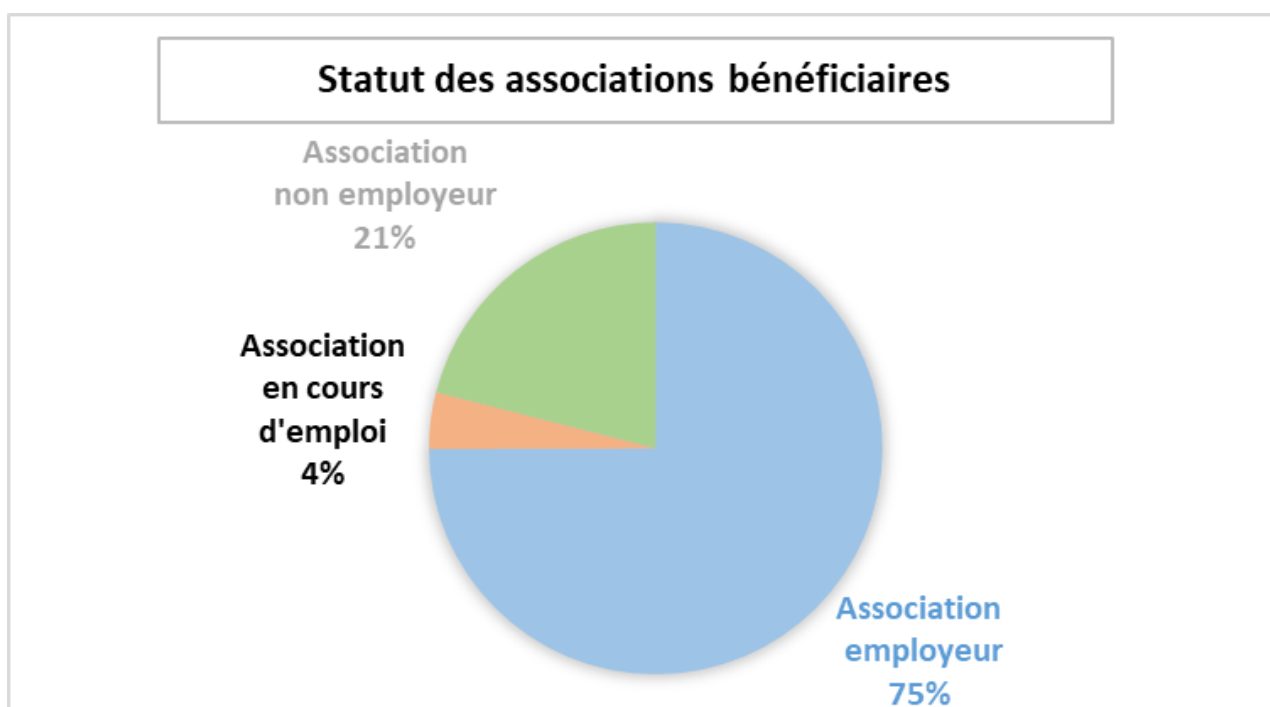
Les associations sportives et extra-sportives du département connaissent de plus en plus notre service, il est identifié comme un soutien de qualité à la vie associative et elles nous sollicitent en fonction de leurs besoins. **Le volume de sollicitations est dense**, nous avons toujours répondu aux associations dans des délais relativement brefs.

- **Couverture du territoire par le Guid'Asso ?**

Bien qu'étant localisés à Niort, les services du Guid'Asso bénéficient aux associations des diverses communautés de communes et d'agglomérations des Deux-Sèvres. Afin d'optimiser cet accompagnement sur tout le territoire, une permanence mensuelle a été proposée à Parthenay.



- **Associations employeuses / non employeuses ?**



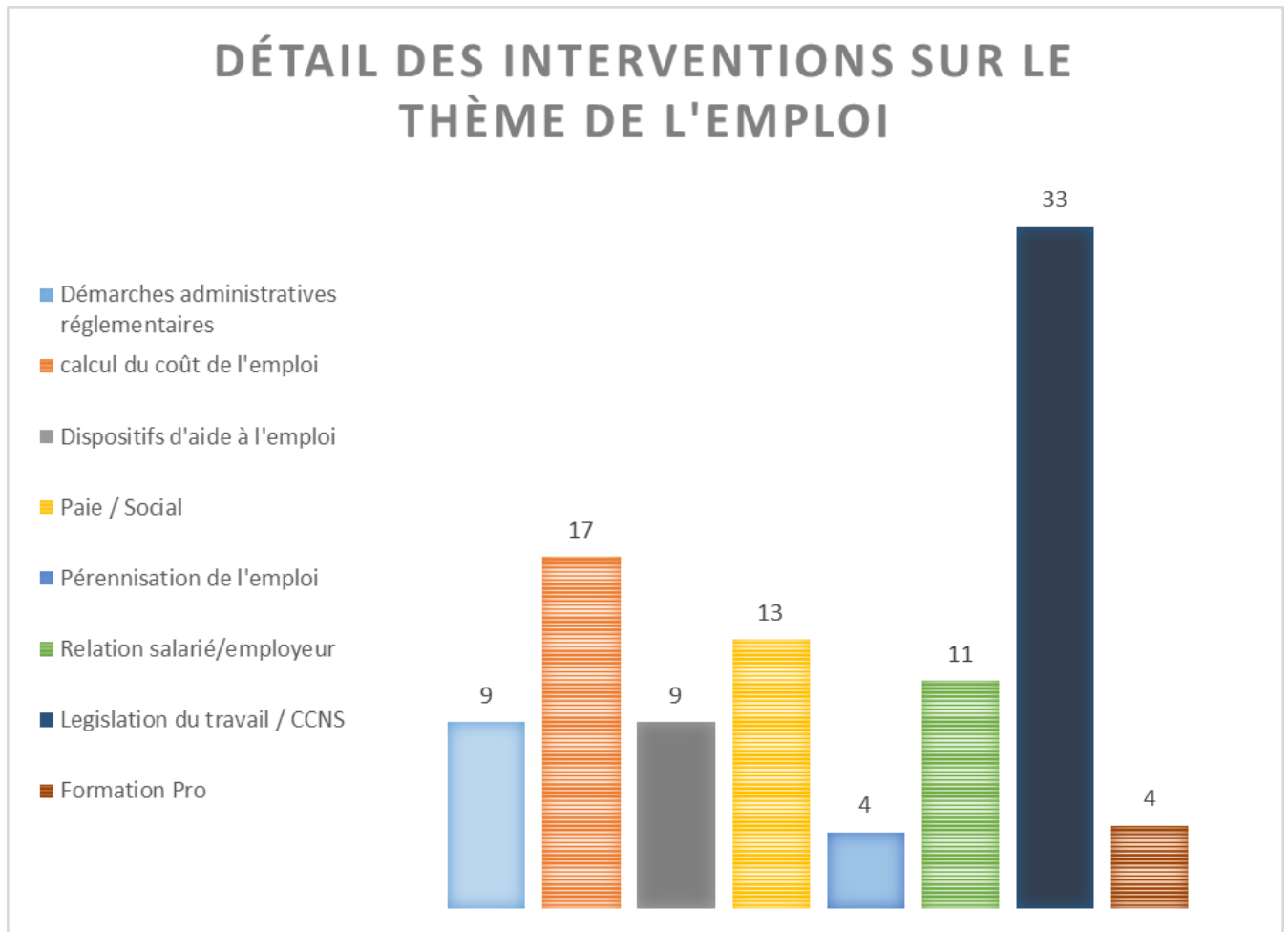
- **Détails des interlocuteurs :**

Les interlocuteurs principaux sont :

- Le trésorier : 46% des cas
- Le président : 38 % des cas

Une hausse des sollicitations des trésoriers se poursuit notamment avec l'utilisation croissante de Basicompta (formations non comptabilisées).

- **Détails des interventions sur le thème de l'emploi**



Les questions réglementaires sont très présentes dans les questions posées mais les questions en relations avec les finances augmentent fortement.

Les chiffres clés en 2025

- Le Guid'Asso a répondu aux attentes de 126 associations différentes au cours de 295 sollicitations ;
- 278 h en accompagnement individuel ;
- 45 % des interventions sur le thème de l'emploi dans l'association ;
- 2h15 d'accompagnement en moyenne pour chaque association bénéficiaire ;
- 72 % des échanges ont été réalisés à distance.



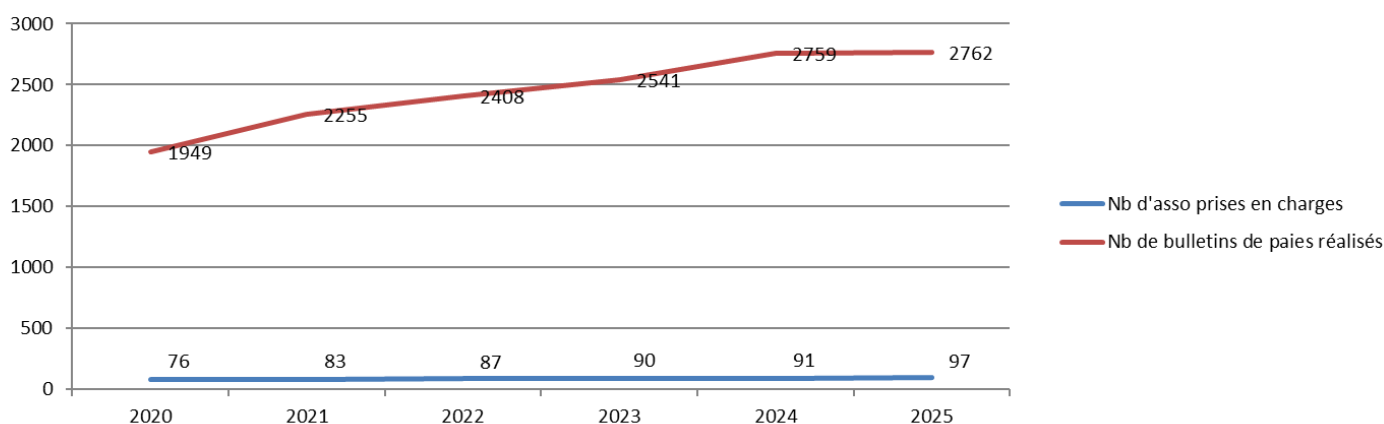
Le service de gestion des paies

Tiers de confiance de l'URSSAF depuis plusieurs années, et grâce au logiciel « Impact Emploi Association », mis à disposition du CDOS par l'ACCOSS (URSSAF), le Guid'Asso soutient les associations employeuses dans la gestion administrative des salariés en réalisant pour elles, les bulletins de paie et les déclarations sociales.

Suite à la mise en place de la DSN en 2017, nous avons accueilli beaucoup de nouvelles structures. Ce service continue de se développer. Devant les difficultés d'être employeur, de plus en plus d'associations sont à la recherche d'un accompagnement.

Ce sont donc, **97 associations (91 en 2024)** qui ont bénéficié de ce service en 2025. Cela représente **2762 bulletins** de paie réalisés en 2025 (2759 en 2024) soit une moyenne de **230 bulletins édités chaque mois** (229 en 2024).

Evolution de l'activité du service gestion des paies



BasiCompta



<https://www.app.basicompta.fr>

Ce service est intégré à l'offre d'outils mis à disposition des bénévoles d'associations sportives du département : le logiciel BasiCompta, développé par le CDOS de la Vienne, propose une aide à la comptabilité.

Adapté aux associations sportives, il s'adresse en particulier aux dirigeants et trésoriers des associations sportives n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

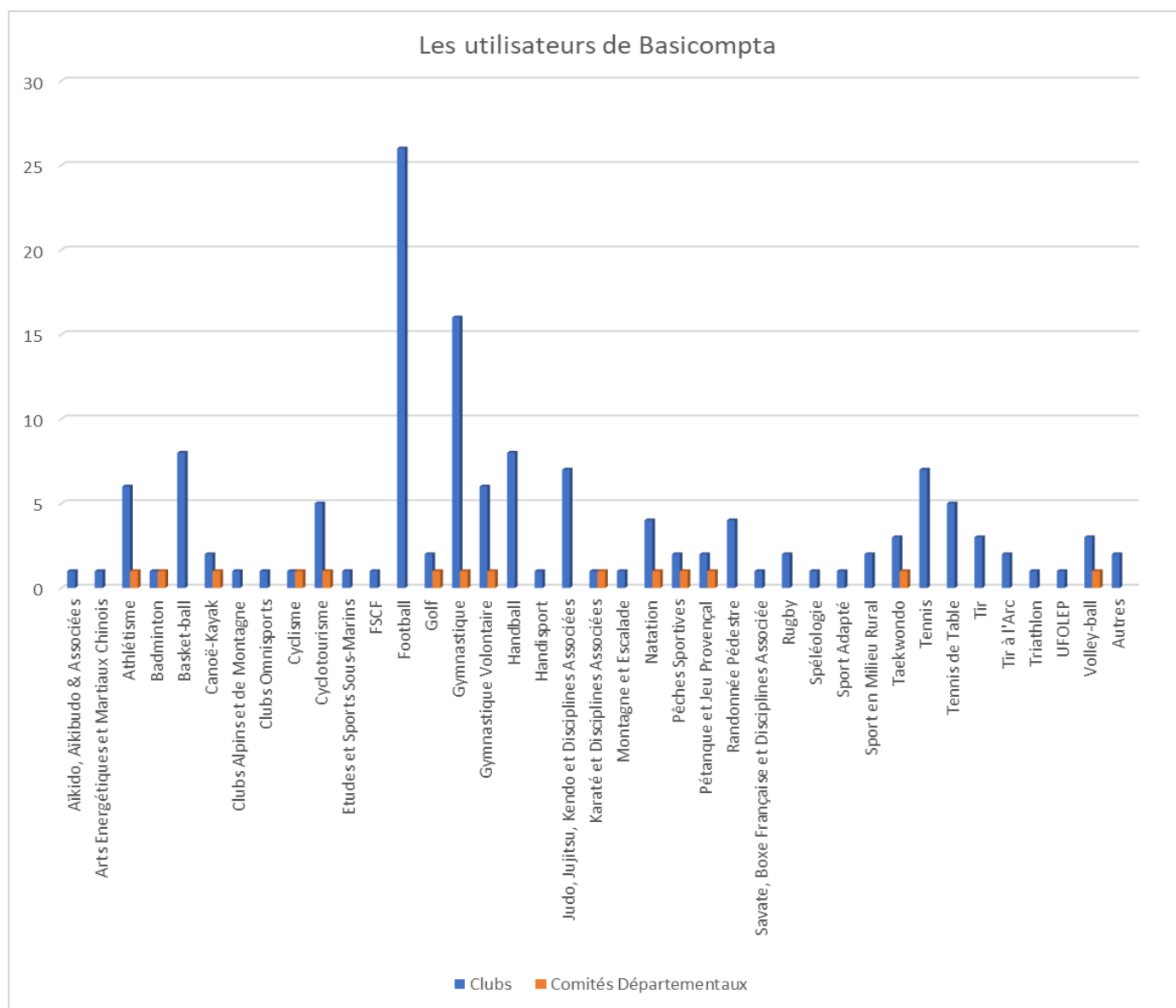
BasiCompta propose les fonctionnalités suivantes :

- **Saisir les pièces comptables avec plusieurs libellés comptables.** On retrouve les libellés de comptes propres aux associations sportives en quelques clics avec la possibilité de personnaliser des libellés comptables ;
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier un enregistrement ;
- Editer automatiquement le **compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions ;
- Editer automatiquement le **bilan comptable** de l'association ;
- Réaliser un **suivi de sa comptabilité par action** (tournoi, manifestation et sous-actions) ;
- Suivre les **soldes bancaires** avec nouvel affichage des suivis de comptes par mois ;

- Gérer les **amortissements** ;
- Saisir des **charges et produits constatés d'avance** ;
- Faciliter le **transfert de la comptabilité** d'un trésorier à un autre ;
- Possibilité de se connecter en lecture uniquement ;
- Clôture comptable ;
- **Bénéficier de l'accompagnement** du CDOS sur demande.

Plusieurs évolutions sont arrivées :

- Le module d'import des fichiers de facturations ou relevés de comptes bancaires ;
- Les exports filtrés ;



- Les dernières évolutions liées à la réforme du plan comptable ;

L'année 2025 a permis de poursuivre le déploiement de cet outil dans les clubs et comités du département. Cette année, **11 nouvelles associations** ont souscrit au service BasiCompta, ce qui porte à **157 le nombre d'associations utilisatrices** au 31/12/2025, issues de **39 disciplines différentes**.

2. La formation des bénévoles en 79



Le Collectif de Formation des Bénévoles 79

<https://formationdesbenevoles79.fr/>

Le collectif "**formation des bénévoles 79**" a été fondé en 2003 par des associations, convaincues que l'éducation permanente, valeur fondamentale de l'éducation populaire et du mouvement sportif, permettait à tous de se former tout au long de la vie.

Depuis 2003, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, Niort Associations et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux ont regroupé leurs moyens pour proposer et animer ce dispositif de formation en soirées.

Ils ont été rejoints depuis par de nouveaux partenaires : la Maison des Associations de Bressuire, la Fédération Départementale des Familles Rurales, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et du Thouarsais et en 2017 par l'Union Régionale des Foyers Ruraux, remplaçant la Fédération des Foyers Ruraux et France Active. En 2024, l'OSAPAM a rejoint le collectif. Ce qui porte à **10 le nombre de structures actives dans ce dispositif**.

Ce collectif est également activement soutenu par la mission Vie associative de la SDJES – DSDEN 79.

Les caractéristiques de l'offre :

L'animation des différentes formations proposées est prise en charge par les permanents des structures membres et **l'offre de formation y est très diversifiée**.

Les formations en soirée sont réparties sur tout le département et nous intervenons au sein des divers territoires.

Le site Internet <http://formationdesbenevoles79.fr/> permet une navigation, un accès à la programmation annuelle et une inscription simplifiée pour les bénévoles.

La mise en place, chaque année, **de formations « à la carte »** est une réponse à un besoin exprimé par les bénévoles et souhaitant notamment, donner une suite aux formations programmées et/ou exprimant des besoins supplémentaires et/ou complémentaires.

L'animation des formations est assurée par des professionnels qui accompagnent au quotidien des associations.

Le bilan de l'action du collectif 2025

- 30 formations ont été réalisées,
- Le CDOS a participé à l'animation de 13 formations en 2025 soit 8 soirées et 4 demi-journées dans le cadre du Certificat de Formation à la Gestion Administrative.

La participation aux formations en 2025

Les formations du collectif ont trouvé leur public avec 30 formations organisées malgré de nombreuses annulations faute de participants (moins de 8 participants). 362 bénévoles ont participé à ces soirées soit une moyenne de plus de 12 participants/soirée.

3. Communication



Site Internet

<http://cdos79.fr>

Le site Internet du CDOS 79 est conçu pour être un outil au service de tous les acteurs du monde sportif départemental. Il permet à tous de mieux connaître le CDOS des Deux-Sèvres, sa ligne politique et ses actions, mais aussi de disposer d'informations fiables et pertinentes relatives au monde sportif.

Une page dédiée aux actualités est également relayée par la newsletter, et permet ainsi aux non abonnés d'accéder aux informations repérées par le CDOS.

76 articles d'actualité sont parus lors de l'année civile 2025.



Newsletters

Pour informer l'ensemble des interlocuteurs du CDOS, une newsletter est envoyée tous les mois. Cette lettre électronique a pour objectif de résumer en quelques articles l'essentiel de l'actualité extra-sportive du moment et de mettre à la disposition des bénévoles des outils en ligne sur le site Internet du CDOS. Cette lettre a été mise en place pour que chacun puisse avoir accès facilement à une sélection d'informations sportives et associatives. En quelques minutes, notre sélection d'articles permet de « surfer » sur le site du CDOS de façon optimale. Tous les mois, nous nous adressons à **2000 destinataires** dans notre newsletter (clubs, comités, municipalités, collectivités, médias et autres partenaires du CDOS).

La newsletter a pour vocation d'informer les dirigeants sur l'actualité sportive (hors résultats) nationale et locale, mais également de leur présenter des outils utiles à la gestion de leur association : avenants à la CCNS, actualités juridiques ou sociales, logiciels gratuits, outils en ligne...

15 newsletters (mensuelles + hors-séries) ont été envoyées en 2025.

Page Facebook

facebook

[@CDOS79](https://www.facebook.com/CDOS79)

Depuis plusieurs années maintenant, les réseaux sociaux ont pris une place importante dans nos quotidiens. Facebook, Tweeter et autres réseaux apportent de multiples possibilités, aussi bien pour les personnes privées que pour toutes sortes d'organismes publics et privés.

Le CDOS 79 a donc fait le choix de s'agrémenter d'une page Facebook en février 2016, avec un objectif très simple : s'ouvrir encore un peu plus au mouvement sportif du département des Deux-Sèvres.

La page Facebook nommée "CDOS Deux-Sèvres" offre diverses possibilités, à la fois pour la structure et pour les acteurs du mouvement sportif :

- Les dernières actualités concernant le mouvement sportif sont directement publiées sur le mur d'actualité de la page Facebook, il est donc très simple de suivre les dernières infos du moment.
- On retrouve sur la page les coordonnées du CDOS 79, diverses informations concernant la structure mais aussi un lien vers son site internet.

- Avec la page Facebook, il est possible de rester informé des différents événements organisés par le CDOS 79 au cours de l'année et ainsi montrer son intérêt pour tel ou tel événement, réunion, conférence, assemblée générale, etc.
- Grâce à ce support, il est tout à fait possible de contacter directement les membres du CDOS 79 en laissant un message à la structure, en réagissant à une publication ou en laissant un commentaire.
- Grâce au phénomène des "like", les différentes pages des acteurs du mouvement sportif des Deux-Sèvres forment un véritable réseau Facebook. Il est alors possible de consulter les actualités laissées par les différents partenaires du CDOS 79 mais aussi de retrouver des personnes du mouvement sportif 79 et ainsi élargir son réseau de connaissance.

Avec Facebook, c'est donc d'une manière très simple que le CDOS 79 souhaite être au plus proche des acteurs du mouvement sportif en Deux-Sèvres en proposant une accessibilité et une facilité d'utilisation qui conviendra au plus grand nombre.

Pour profiter des nombreux avantages de la page Facebook du CDOS 79, il vous suffit de posséder un compte Facebook et "d'aimer" la page "CDOS Deux-Sèvres".

Au 31 décembre 2025, le CDOS a plus de 1300 personnes abonnées (Followers) !



Annuaire du sport / Base de données

<https://annuaire.reseau-si.fr/region/nouvelle-aquitaine/departement/deux-sevres>

Aujourd'hui la recherche d'une activité sportive passe essentiellement par internet, il devient indispensable d'être présent sur la « toile ». C'est pourquoi le CDOS Deux-Sèvres a souhaité offrir aux clubs, comités, mais aussi au grand public une vitrine de référence.

Depuis sa mise en ligne en août 2012, ce référencement gratuit est géré par le CDOS. Vous aussi, **vérifiez dès à présent vos coordonnées et signalez si nécessaire une mise à jour d'un simple clic !**

Ce travail réalisé sur notre base de données nous permet d'extraire et de traiter les chiffres suivants :

- **1260** associations répertoriées
- **2651** bénévoles – dirigeants en activité (856 femmes et 1795 hommes)
- **87** fédérations différentes sont représentées par au moins un club dans le département, **29** d'entre-elles n'ont pas de Comité Départemental
- **159** salariés en activité (50 femmes et 109 hommes)
- **463** référents de 293 partenaires publics et privés en activité

Le Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79



Le Groupement d'Employeurs Sport et Animation 79 créé en février 2014 est une association loi 1901 qui permet à des associations et à des collectivités territoriales de s'associer pour créer et partager des emplois qu'elles n'auraient pas pu porter seules.

Le CDOS et la ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres sont les membres fondateurs du GESA 79.

Le GESA 79 a pour vocation à se développer pour répondre principalement aux besoins d'emplois partagés au sein des associations sportives du département mais aussi auprès d'associations d'éducation populaire et de collectivités locales. Les objectifs sont de lutter contre la précarité de l'emploi et de favoriser la professionnalisation dans les bassins économiques.

Le CDOS est présent au côté du GESA 79 pour l'aider à se développer et à se structurer.

Au 31 décembre 2025, le GESA 79 comptait 53 ETP pour 97 adhérents.

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Comités Départementaux

Comité National Olympique et Sportif Français

Département des Deux-Sèvres

Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre

Communauté de Communes du Thouarsais

CoSMoS

DSDEN 79 - SDJES 79

Fédération des Familles Rurales des Deux-Sèvres

FONJEP

Groupement d'Employeurs Sport & Animation des Deux-Sèvres

Ligue de l'Enseignement

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Niort Associations

Réseau CROS-CDOS Nouvelle-Aquitaine

Union régionale des Foyers Ruraux

Ville de Bressuire

Sport & Santé Bien-être

Responsable : Laëtitia QUÉMÉRÉ

Membres : Alice CADET et Patrick HENRI

*Salarié·e·s Référent·e·s : Antoine BARBOZA, Samuel BIRAUD, Kévin GOUIONNET,
Émilie HUREAU, Élise PERMENTIER Joël PIGEAU et Morgan RICHARD*

Volontaire : Camille BRÉCHOIRE

Etudiantes : Pernelle COLLAS, Laure GUYOT, Lisa LEVASSEUR et Rose LÉVESQUE

Objectifs :

Promouvoir le sport pour tous en Deux-Sèvres à travers le dispositif national "Sentez-Vous Sport" ;
Coordonner les activités physiques adaptées et de santé des actions Sport Santé Bien-Être du Groupement Hospitalier de Territoire des Deux-Sèvres ;
Déployer en Deux-Sèvres, avec les structures de santé et les services de l'Etat, le dispositif régional "Prescription d'Exercice Physique pour la Santé" (PEPS) ;
Développer un réseau de structures sportives en Deux-Sèvres pouvant accueillir les personnes en affection de longue durée et/ou pouvant intervenir dans les EHPAD ;
Former / informer les acteurs du sport-santé et le grand public en Deux-Sèvres.

Coordination en Deux-Sèvres de l'opération nationale "Sentez-vous sport"



L'année 2025 marquait la 16^e édition de l'opération nationale « Sentez-Vous Sport », dont l'objectif est de promouvoir l'activité physique et sportive pour tous. Initiée en 2010 sous la forme de deux journées d'animations à destination du grand public, l'opération s'est progressivement développée pour devenir d'abord une semaine, puis un mois entier consacré à la promotion du sport auprès de différents publics : scolaires, entreprises, grand public, universités et grandes écoles.

Depuis 2015, « Sentez-Vous Sport » s'inscrit également dans le cadre de la Semaine européenne du sport (European Week of Sport – EWOS), initiative de la Commission européenne visant à encourager la pratique sportive et l'activité physique à l'échelle européenne. Les événements labellisés bénéficient ainsi d'une double labellisation Sentez-Vous Sport / EWOS, reposant sur un cahier des charges commun.

Pour cette 16^e édition, le mois de septembre correspondait à la « rentrée sportive Sentez-Vous Sport ». Ainsi, du 1^{er} au 30 septembre 2025, toutes les actions et événements organisés sur l'ensemble du territoire national, respectant le cahier des charges établi par le CNOSF et ouverts à tous les publics, pouvaient être labellisés dans ce cadre.

En 2025, une articulation particulière a également été mise en place avec la Fête du sport, nouvel événement national organisé autour du 14 septembre afin de prolonger l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de promouvoir la pratique sportive auprès du plus grand nombre. Les organisateurs pouvaient ainsi bénéficier d'une labellisation complémentaire. Concrètement, les événements déclarés et validés sur la plateforme « Fête du sport » étaient automatiquement labellisés « Sentez-Vous Sport », tandis que l'inverse n'était pas systématique : un événement labellisé « Sentez-Vous Sport » devait faire l'objet d'une démarche spécifique pour obtenir également la labellisation « Fête du sport ».

Dans ce cadre, le CDOS des Deux-Sèvres a assuré la coordination départementale de l'opération et a également contribué à l'organisation d'un événement labellisé sur le territoire.

Le 23 septembre 2025, le CDOS a notamment coorganisé la 3^{ème} édition du *Silver Challenge 79* à Niort, au Manège du Département.

Sport Santé Senior+ Sud 79

Depuis 2015, le Groupelement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) du Sud Deux-Sèvres, qui regroupe plusieurs établissements médico-sociaux et hospitaliers du territoire, développe le programme Sport Santé Séniors+ Sud 79. Ce dispositif vise à permettre aux personnes âgées résidant en EHPAD ou vivant à domicile de découvrir et pratiquer une activité physique adaptée à proximité de leur lieu de vie, dans une logique de prévention de la perte d'autonomie et de maintien du lien social.

Dès 2016, une expérimentation a été menée dans plusieurs EHPAD du territoire, avec le soutien du Département des Deux-Sèvres, de l'Assurance Maladie, de l'Agence Régionale de Santé et de la Fondation de France, en partenariat avec le CDOS des Deux-Sèvres et le mouvement sportif associatif. Le rôle du CDOS consistait notamment à faciliter la mise en relation entre les établissements et les associations sportives locales, afin de proposer des séances d'activités physiques adaptées encadrées par des éducateurs spécialisés.

À la suite de la crise sanitaire liée à la COVID-19, le CDOS n'a plus été mobilisé dans la mise en œuvre du programme pendant plusieurs saisons. En 2025, le GCSMS a de nouveau sollicité le CDOS afin de contribuer à l'intégration de clubs sportifs locaux dans le dispositif et d'accompagner l'organisation d'un temps fort réunissant les participants.

Dans ce cadre, le 23 septembre 2025, le CDOS a coorganisé la 3^e édition du *Silver Challenge 79* au Manège du Département à Niort, aux côtés du GCSMS, des 10 EHPAD engagés dans le programme 2025 Sport Santé Séniors+, ainsi que de plusieurs partenaires : l'UFOLEP 79, ReSanté-Vous et le Centre APA d'Âge. Cet événement convivial a rassemblé des équipes de résidents d'EHPAD autour de plusieurs ateliers d'activités physiques adaptées (tennis santé, handfit, volley santé, chambara, tir à l'arc, etc.), favorisant la rencontre, le partage et la pratique sportive dans un cadre adapté aux capacités de chacun. L'après-midi s'est conclue par la remise de trois trophées valorisant les performances sportives, la solidarité et le « coup de cœur » des organisateurs.

Quatre étudiantes du Master 1 IPHD de l'INSPE de l'Académie de Poitiers – campus de Niort, placées sous la responsabilité du CDOS, ont fortement contribué aux mises en relation avec les clubs et à la préparation de ce rassemblement sportif.

Plateformes d'évaluation / Passerelles avec le Groupelement Hospitalier de Territoire des Deux-Sèvres



Depuis décembre 2016, le CDOS des Deux-Sèvres est engagé aux côtés du Groupelement Hospitalier de Territoire (GHT) des Deux-Sèvres, et notamment du Centre Hospitalier de Niort, afin de développer une véritable filière sport-santé de proximité. Cette coopération vise à lutter contre la sédentarité et à favoriser l'accès des patients à une activité physique adaptée (APA), notamment dans le cadre du dispositif de sport sur prescription médicale introduit par la loi de modernisation du système de santé.

La convention de partenariat, actualisée en 2024, a re-précisé les modalités de collaboration entre le CDOS et le Groupelement Hospitalier de Territoire. Elle permet notamment l'intervention d'enseignants en Activité Physique Adaptée et de Santé (APA-S) mis à disposition par le Groupelement d'Employeurs Sport & Animation 79 (GESA 79) au sein de 6 plateformes d'évaluation / passerelles sport-santé réparties sur le territoire.

En 2025, ces interventions ont été assurées par Antoine BARBOZA, Kévin GOUIONNET, Morgan RICHARD, Élise PERMENTIER et Samuel BIRAUD (en tant que remplaçant de cette dernière pendant son congés maternité), qui interviennent au sein des plateformes d'évaluation / passerelles situées à Niort, Parthenay, Bressuire, Thouars, Moncoutant et Saint-Maixent-l'École. Leur rôle consiste à : sensibiliser les patients aux bénéfices de l'activité physique ; réaliser une évaluation individualisée permettant d'orienter les personnes vers une pratique régulière au sein d'une structure sportive adaptée à leur état de santé ; puis pour les cas les plus complexes de proposer un cycle de séances d'activité physique adaptée durant 3 mois, appelé "passerelle".

Au cours de l'année 2025, les interventions menées dans ce cadre ont permis :

- D'évaluer 249 personnes
- D'être en relation avec 59 professionnels
- D'accompagner 134 personnes sur des séances passerelles

Ce partenariat participe pleinement au développement d'une offre sport-santé territoriale coordonnée, facilitant l'accès à une pratique physique régulière pour les personnes atteintes de pathologies chroniques, mais également dans une logique de prévention primaire, afin de prévenir l'apparition de maladies liées à la sédentarité.

L'Etat a souhaité donner plus de responsabilités aux Maisons Sport Santé, par conséquent l'année 2025 a été une forte année de transition administrative pour le CDOS. Les plateformes d'évaluation / Passerelles ont été transférées aux Maisons Sport Santé de leur secteur géographique à compter du 1er septembre 2025. Seule la plateforme d'évaluation / Passerelle de Niort a été conservée par le Centre Hospitalier de Niort. Nous sommes passés d'un seul interlocuteur à 6 interlocuteurs parce qu'il y a 5 Maisons Sport-Santé en Deux-Sèvres.

Plateformes d'évaluation / Passerelles avec les Maisons Sport-Santé



Les Maisons Sport-Santé (MSS) permettent pour le grand public, sur critères, d'être pris en charge et accompagnés par des professionnels de la santé et du sport, afin de suivre un programme personnalisé susceptible de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.

Les appels à projets ministériels pour de nouvelles Maisons Sport Santé en France sont terminés depuis 2022. L'année scolaire-sportive 2023-2024 était la période des habilitations des Maisons Sport-Santé par les services de l'Etat. Nos 5 Maisons Sport-Santé n'ont pas été remises en cause et ont pu obtenir leur habilitation avec des financements après complétude d'un dossier.

2022	MSS Melioris Périgné – Centre de Santé de Lellis – <i>Association Melioris</i>
2021	MSS en Bocage Bressuirais – <i>CHNDS</i>
2020	MSS du Thouarsais – <i>Communauté de Communes du Thouarsais</i>
	MSS Parthenay L'Enjeu de santé – <i>Ville de Parthenay</i>
2019	MSS Melioris Niort - Le Grand Feu – <i>Association Melioris</i>

Les 5 MSS travaillent toutes en étroite collaboration avec le CDOS et le dispositif PEPS. Par exemple, les grands rassemblements annuels PEPS se déroulent depuis 5 ans dans une MSS, nous avons commencé en 2021 par Parthenay, en 2022 dans la MSS du Thouarsais, en 2023 au Grand Feu à Niort, en 2024 dans la MSS en Bocage Bressuirais à Faye-l'Abbesse. Le 12 décembre 2025, la boucle a été bouclée, le rassemblement annuel s'est déroulé à Saint-Maixent-l'École avec la MSS Melioris Périgné.

Les liens du CDOS avec les MSS se sont encore plus renforcés à compter du 1er septembre 2025, puisqu'elles portent désormais les Plateformes d'évaluation / Passerelles de leur territoire géographique où nous étions déjà acteurs avec le Groupement Hospitalier de Territoire (cf rubrique précédente). Elles ont toutes accepté de poursuivre l'action avec le CDOS, au lieu d'un autre opérateur ou grâce à leurs ressources internes, nous les remercions pour leur confiance.



Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS)

<https://www.peps-na.fr/>

Pilotée par l'ARS et la DRAJES avec le Conseil Régional, la Stratégie Régionale Sport-Santé Bien-Être comprend un volet majeur avec la mise en place d'un dispositif appelé « PEPS » pour Prescription d'Exercice Physique pour la Santé. Ce dispositif « d'activité physique sur ordonnance » en Nouvelle-Aquitaine est le fruit d'une concertation associant des représentants de collectivités locales, de médecins libéraux, du mouvement sportif, des réseaux de santé, ainsi que des praticiens hospitaliers et des éducateurs sportifs.

La stratégie régionale a notamment pour objectif d'accroître le recours aux activités physiques et sportives (APS) comme stratégie thérapeutique non médicamenteuse et d'en développer la recommandation par les professionnels de santé. Avec le PEPS, les médecins disposent d'outils d'aide à la prescription : plateforme dématérialisée répertoriant les structures associatives reconnues, le réseau des professionnels formés, le carnet de suivi du patient...

Le déploiement du dispositif a été effectif en Deux-Sèvres en novembre 2019, sous le pilotage de l'ARS-DD 79 et le SDJES 79. Le CDOS et le GESA ont été sollicités pour être des acteurs majeurs de son développement. Du fait de leurs expériences sur le sujet avec les Centres Hospitaliers de Niort et du Nord Deux-Sèvres, deux enseignants en Activités Physiques Adaptées et de Santé salariés au GESA, aujourd'hui Antoine BARBOZA et Élise PERMENTIER, ont été missionnés pour être les coordonnateurs du dispositif. Pour gagner en proximité et mailler le territoire, l'Instance Territoriale 79 Sport Santé Bien-Être a décidé de partager la mission en 2 : un au nord et un au sud des Deux-Sèvres. Au démarrage du dispositif, un volume horaire hebdomadaire d'environ 8h a été dédié à chaque salarié. Depuis septembre 2020, ils ont chacun un mi-temps en tant que coordonnateur territorial PEPS.

En 2025, les coordonnateurs PEPS 79 totalisent des liens avec 601 bénéficiaires (environ les ⅔ sont des femmes) pour 125 médecins prescripteurs dont 54 Médecins généralistes et 71 Médecins hospitaliers/spécialistes. 70 structures sportives deux-sévriennes sont référencées PEPS sur la plateforme régionale, elles couvrent les 3 possibilités de programme appelées « Déclat », « Élan » et « Passerelle ». Deux Organismes de Formation (OF) deux-sévriens ont habilité PEPS Niveau 1 leur formation qualifiante « sport sur prescription médicale » pour faire monter en compétence les éducateurs sportifs du territoire. Il s'agit de Melioris le Grand Feu et le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres. Une quarantaine d'intervenants sportifs ont été formés PEPS Niveau 1 depuis le lancement. Il a été organisé à Saint-Maixent-l'École une journée départementale PEPS le vendredi 12 décembre dernier. 70 éducateurs sportifs, professionnels de santé et représentants d'institutions se sont donnés rendez-vous dans la salle Capitulaire Abbatiale, puis au Complexe Sportif Rémy Boux.



Le CDOS a été repéré en 2014 par une cellule d'appui départementale mise en place par l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes (maintenant Nouvelle-Aquitaine), pour être le référent « activités physiques ». Cette cellule d'experts est composée de Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine - Antenne 79, Melioris, l'association Vent d'Ouest, l'UFOLEP 79, le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres et du CDOS 79.

La cellule d'appui précarité nutrition est un réseau d'acteurs dans le secteur de l'alimentation et de l'activité physique. Il vise à professionnaliser les acteurs et à développer des programmes d'éducation et de promotion de la santé à destination de personnes en situation de précarité.

Les axes de travail définis par la Cellule en 2025 étaient les suivants :

Action 1 : Développer l'implantation de projets locaux basés sur les données probantes dans le champ de l'alimentation et l'activité physique

Action 2 : Organisation de 2 temps de professionnalisation des acteurs par an ("Les aidants et l'activité Physique" ; "Animer autrement : quand le sport devient un levier pour l'estime de soi, la coopération et l'autonomie").

Le portage collectif du projet auprès de l'ARS se veut tournant entre les membres après chaque cycle de 3 ans, en 2021 c'est le CDOS 79 qui a porté la demande de subvention pour le collectif, en 2024 c'est le CHNDS qui a pris le relais. Il est malheureusement possible que le financement s'arrête en 2027.

MédicoSport-Santé



<https://www.vidal.fr/sante/sport/infos-sport-medicosport-sante/>

Validé par la commission médicale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en coopération étroite avec la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport (SFMES), il recense les caractéristiques physiques, physiologiques et mentales de chaque discipline ainsi que les conditions de pratique dans le cadre du sport-santé.

Il vise à aider les médecins généralistes à la prescription d'activités physiques et sportives. Chaque protocole fédéral présenté dans le MÉDICOSPORT-SANTÉ a été validé par le comité MédicoSport-Santé du CNOSF composé d'experts médicaux, kinésithérapeutes et en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Dès que l'occasion se présente, l'équipe du CDOS présente le MédicoSport-Santé aux acteurs du sport-santé en Deux-Sèvres qu'elle rencontre.

Relais d'information



- Le CDOS valorise et met régulièrement à jour sur le site <https://annuairedusport.fr/> l'ensemble des clubs accueillant des personnes présentant des problématiques de santé. Ils peuvent à la fois faire le choix de proposer leur offre dans leur lieu de pratique habituel ou d'intervenir en externe (dans un EHPAD par exemple).

- Via nos autres outils de communication, nous relayons également des informations à l'attention du mouvement sportif, comme par exemples : la législation, les évolutions du MédicoSport-Santé, les formations existantes, les colloques, les conférences, les différents évènements de sensibilisation à venir, etc.

Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Délégation Départementale des Deux Sèvres

Association Melioris

Centres Hospitaliers de Niort et Nord Deux-Sèvres

Clubs ayant un label/reconnaissance sport-santé de leur fédération

Comité National Olympique et Sportif Français

Communautés de Communes du Thouarsais et de Parthenay-Gâtine

Département des Deux-Sèvres

DRAJES Nouvelle-Aquitaine

DSDEN 79 - SDJES 79

EHPAD partenaires du programme Sport Santé Senior+ Sud 79

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) du Sud Deux-Sèvres

Groupement de Coopération Sociale plateforme HAD-SSIAD Sud 79

Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79

Groupement Hospitalier du Haut Val de Sèvre & du Mellois

Membres de la Cellule Alimentation-Précarité-Activités Physiques 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Porteurs de projet Sentez-Vous Sport

Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine - Antenne 79

Structures sportives adhérentes PEPS

Villes de Bressuire, Niort, Nueil-les-Aubiers, Moncoutant, Parthenay et Saint-Maixent-l'École

Sport & Politiques Publiques et Haut Niveau

Responsable : James MAZURIE

Membres : Murielle BERTHONNEAU, Christelle BOBINET, Cathy BONNEAU, Patrick BRAILLON, Jacky ENOS, Denis FONTAINE, Dany FOURNIER, Patrick HENRI, Régis LECOT et Cécilia VEILLON

Volontaire : Camille BRÉCHOIRE

Salarié-e-s Référent-e-s : Gwendoline ANWAR, Catherine DONARIER, Émilie HUREAU et Joël PIGEAU

Objectifs :

Promouvoir des actions de valorisation du club fédéré et de son impact sociétal en collaboration avec les politiques publiques ;

Être acteur dans les instances de concertation et de dialogue civil ;

Promouvoir l'activité physique et sportive à travers la Fête du Sport 2025 ;

Valoriser et accompagner le haut niveau en Deux-Sèvres.

Valorisation du club fédéré et de son impact sociétal en collaboration avec les politiques publiques



Notre structure est relativement bien repérée par différentes institutions en tant que représentante du mouvement sportif départemental. La commission a apporté son concours aux différents projets suivants :

Le Pass'Sport



Le dispositif Pass'Sport a été renouvelé lors de cette rentrée sportive 2025. Ce dispositif d'aide au paiement de la licence sportive a évolué avec une aide à hauteur de 70 €. Il est destiné aux jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ; aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (jeunes de 6 à 19 ans bénéficiant de l'AEEH, jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'AAH); aux étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans et aux étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2025- 2026.

Les personnes éligibles reçoivent un mail, avec un entête gouvernemental, avec un code qu'il faut présenter au club sportif choisi pour la pratique. Les clubs sportifs recevant des jeunes éligibles au Pass'Sport ont donc fait des réductions immédiates de 70 € sur les licences de ces jeunes. Par la suite, les clubs ont rempli des demandes de remboursement des Pass'Sport sur Le Compte Asso.

Le CDOS a accompagné les associations dans la saisie des informations et dans le suivi des blocages.

Le ticket Jeune Citoyen



Sur le dernier trimestre 2025, chaque jeune deux-sévrien du CP à la 3e pouvait soutenir l'association dans laquelle il pratique son activité sportive en lui accordant son ticket (dématérialisé) de 20€, somme qui est reversée par le Département à l'association.

Sont éligibles au Ticket Jeunes Citoyen : les associations domiciliées en Deux-Sèvres, proposant une ou plusieurs activités culturelles, sportives, d'éducation, de loisirs, ou d'initiation à des savoir-faire régulières (au moins une fois par semaine) pour des jeunes du CP à la 3e (ou équivalent pour les enfants en établissement spécialisés).

Le CDOS a relayé le dispositif sur le site Internet, la Newsletter et la page Facebook.

Contribution aux travaux de concertation et de dialogue civil des politiques publiques



Sur l'année 2025, le CDOS a été associé pour être le représentant du mouvement sportif concernant :

- le "Fonds de Développement de la Vie Associative" (FDVA2) piloté par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- le Comité de Pilotage "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV) piloté par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- la Comité technique et financier "ANS Équipements sportifs" pilotée par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- le "Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative" (CDJSCVA) piloté par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- la "Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité" (CCDSA) pilotée par la Préfecture ;
- les "Comités de Pilotage" locaux (COPIL) des sites "Natura 2000" pilotés par la Préfecture ;
- le "Conseil Départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes" piloté par la Préfecture ;
- le Comité d'examen de l'appel à projets de "soutien à l'acquisition et de réparation d'équipements handisport et sport adapté" piloté par le service des sports du Conseil Départemental ;
- les rencontres "Sport et Quartiers prioritaires" pilotées par l'Agglomération du Niortais.

Partenariat CDOS - Office de Tourisme Niort Marais Poitevin (OTNMP)



Le tourisme d'affaire (séminaires – congrès – événements) représente une opportunité économique majeure pour le territoire. Dans ce cadre, les chambres consulaires des Deux Sèvres, l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres et l'OTNMP ont fait le choix de mutualiser leurs moyens afin d'engager une démarche de valorisation de l'offre sur ce marché.

A cet effet, une convention a été signée entre les structures en mars 2013. Les signataires de celle-ci ont fait le constat que les événements locaux des fédérations sportives rassemblaient régulièrement de nombreuses personnes sur un ou plusieurs jours et stimulaient l'économie locale. Ils ont souhaité associer à la démarche le représentant du mouvement sportif associatif, le CDOS 79.

Depuis janvier 2014, date de signature de convention entre l'OTNMP et le CDOS, nous n'avons jamais cessé de respecter l'objet de cette dernière. C'est-à-dire d'accompagner conjointement les clubs et comités locaux, susceptibles de porter et défendre la candidature de la destination Niort - Marais Poitevin, et par extension du département des Deux-Sèvres, pour l'organisation d'événements sportifs ou statutaires (assemblées générales fédérales, assises, congrès, colloques, compétitions...).

En 2025, le CDOS a participé aux travaux de l'OTNMP concernant son groupe de travail « Tourisme d'affaires / événementiel » et sa « Station Trail-Running » qui s'étend de l'Agglomération du Niortais jusqu'aux Communautés de Communes Haut Val de Sèvre et Mellois en Poitou.

La Fête du Sport



Lancée par le Ministère des Sports dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fête du Sport constitue un nouveau rendez-vous national destiné à promouvoir la pratique sportive et à valoriser les acteurs du sport sur l'ensemble du territoire. Les événements labellisés doivent être sportifs, festifs, gratuits, inclusifs et écoresponsables, et peuvent se tenir autour du 14 septembre (ou entre le 6 et le 21 septembre).

En 2025, plus de 5 000 événements ont été organisés en France pour célébrer le premier anniversaire des Jeux de Paris 2024. Dans les Deux-Sèvres, 32 événements ont obtenu la labellisation “Fête du Sport”, témoignant d’une forte mobilisation du mouvement sportif et des collectivités. Le CDOS 79 a accompagné cette dynamique en prospectant les porteurs de projets, en facilitant la labellisation auprès du ministère et en valorisant les initiatives locales.

Parmi les temps forts départementaux figure la participation à Pic’Assos à Niort, forum des associations organisé dans le centre-ville (place de la Brèche – Halles). Près de 47 associations sportives étaient attendues, dont une vingtaine proposant des initiations (aïkido, baseball, judo, badminton, escrime, handball, taekwondo, etc.). Gratuit et ouvert à tous, l’événement s’inscrit dans la continuité des actions menées par le CDOS 79 autour de l’héritage des Jeux de Paris 2024.

Nom de l'événement	Date	Organisateur
Run 2K Challenge	17/09/2025	US Thouars Athlétisme
Kinder Joy OF Moving Athletics Day	17/09/2025	US Thouars Athlétisme
Semaine Nationale des Écoles de Rugby	03 au 10/09/2025	US Thouarsaise Rugby
Fête du Sport	13/09/2025	Boca Roller Bressuirais
Tous au Golf !	05 au 28/09/2025	Golf de Bressuire
Fête du Sport avec le Forum des Associations et du Bénévolat	06 et 07/09/2025	Ville de Bressuire
Semaine Nationale des Écoles de Rugby	03 au 10/09/2025	Club Ovalie du Bocage 79
Trail urbain La Citadine	21/09/2025	Mairie de Bressuire
Kinder Joy OF Moving Athletics Day	06/09/2025	Sèvre Bocage Athletic Club
Run 2K Challenge	06/09/2025	Sèvre Bocage Athletic Club
Journée du Cheval	07/09/2025	EARL Écuries des Chouchous
Journée du Cheval	14/09/2025	Écuries du Saumort
Journée du Cheval	03 au 10/09/2025	Le Domaine de la Mothe
Fête des sports d'O	13/09/2025	CC Parthenay-Gâtine
Semaine Nationale des Écoles de Rugby	03 au 10/09/2025	Sport Athlétique Parthenaisien
Matinée Portes Ouvertes	13/09/2025	Club Athlétique Parthenaisien
Tous au Golf !	05 au 28/09/2025	Golf Bluegreen Mazières-en-Gâtine
Journée du Cheval	14/09/2025	La Ferme de Kalie
Journée du Cheval	14/09/2025	Centre Équestre de Cherveux
Semaine Nationale des Écoles de Rugby	03 au 10/09/2025	Sport Athlétique Saint-Maixentais
Le Mois du Hand 2025	01 au 30/09/2025	Handball Mothais

Journée du Cheval	14/09/2025	Maison du Cheval
Journée du Cheval	14/09/2025	Poney Club de Bel Air
Semaine Nationale des Écoles de Rugby	03 au 10/09/2025	Athlétique Rugby Club de Chauray
Semaine Nationale des Écoles de Rugby	03 au 10/09/2025	Niort Rugby Club
Lancement des écoles multisports	11/09/2025	Association multisports de l'agglomération du niortais
Fête du Sport avec Pic'Assos	13/09/2025	Niort Associations, avec la collaboration du CDOS 79
Vitalsport	06/09/2025	Decathlon
Journée du Cheval	14/09/2025	Club Hippique Niortais
Tous au Golf !	05 au 28/09/2025	Golf Bluegreen Niort Romagné
Fête du Sport avec le Forum des associations du Pays Mellois	06/09/2025	Office des Sports et des Associations du Pays Mellois
Semaine Nationale des Écoles de Rugby	03 au 10/09/2025	Rugby Olympique Club Mellois

Valorisation et accompagnement du haut niveau dans le territoire



L'action du CDOS s'est traduite par plusieurs axes :

- Un relai via nos outils digitaux de communication de la liste annuelle des juges/arbitres sportifs de haut niveau publiée début janvier par le Ministère chargé des Sports ;
- Un relai via nos outils digitaux de communication de la liste annuelle des sportifs de haut niveau (Élite, Senior, Relève, Reconversion, Espoirs, Collectifs nationaux) publiée début janvier par le Ministère chargé des Sports ;
- Des invitations à être acteur de différents rassemblements : "Semaine Olympique et Paralympique", "Journée Olympique", actions d'établissements scolaires, etc. ;
- Du conseil sur leurs projets extra-sportifs ;
- Une valorisation de leur statut via différents médias (Courrier de l'Ouest, Nouvelle République, Collines La Radio, 2Sèvres TV, etc.).

Partenaires :

Par ordre alphabétique

2Sèvres TV

Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres

Comité National Olympique et Sportif Français

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

Collines La Radio

Courrier de l'Ouest

Département des Deux-Sèvres

DSDEN 79 - SDJES 79

DRAJES Nouvelle-Aquitaine

Ministère chargé des Sports

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Niort Associations

Nouvelle République

Office de Tourisme Niort Marais-Poitevin

Office des Sports et des Associations du Pays Mellois

Préfecture des Deux-Sèvres

Structures des événements labellisés "Fête du Sport"

Villes de Bressuire et Niort

Maison Départementale des Sports

Responsable : Patrick HENRI

Membres : Jacky ENOS, Régis LECOT, Nadine SECHET

Salariées Référentes : Gwendoline ANWAR et Emilie HUREAU

Objectifs :

Gérer des espaces de mutualisation et d'échanges.

Proposer un outil de soutien logistique aux Comités Départementaux.

Descriptif :

Installée depuis 14 ans, rue de la Blauderie, la Maison Départementale des Sports (MDS) est ouverte aux comités et aux clubs affiliés à une fédération (1300 en Deux-Sèvres) ainsi qu'à leurs bénévoles.

Elle hébergeait sur un site unique de plus de 416 m², 19 structures dont le CDOS en leur offrant un lieu d'accueil, d'information et de travail tout en permettant la mutualisation des moyens, des ressources et des compétences.

Les comités et associations résidents étaient :

- Le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire ;
- Le Comité Départemental de Handball ;
- Le Comité Départemental de Rugby ;
- Le Comité Départemental de Tennis ;
- La Ligue Nouvelle Aquitaine de Taekwondo ;
- L'Association Vent d'Ouest (affiliée à l'UFOLEP) ;
- Le Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79.

Les associations dont le siège social est à la Maison Départementale des Sports :

- Le Comité Départemental de Canoë-Kayak ;
- Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ;
- Le Comité Territorial de Montagne et Escalade ;
- Le Comité Départemental de Cyclisme ;
- Le Comité du Poitou de la Fédération Sportive et Culturelle de France ;
- Le Comité Départemental de Taekwondo et Disciplines Associées
- Le Comité Départemental de Tir à l'Arc ;
- Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre ;
- Le Comité Départemental de Voile ;
- Le Comité Départemental de Volley-ball ;
- Le Groupement d'Employeurs Judo Sud Deux-Sèvres.

En 2025, la politique du Conseil Départemental des Deux-Sèvres à changer. Depuis le 1er novembre, le CDOS doit payer un loyer. Celui-ci se répercute sur les structures utilisatrices. Ce qui a eu un impact important.

Plusieurs résidents sont partis :

- Le Comité Départemental de Tennis ; pendant l'été.
- Le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire ; en septembre.
- Le Comité Départemental de Rugby ; en décembre.
- La Ligue Nouvelle Aquitaine de Taekwondo ; en décembre.

La surface louée a été réduite à 332.38m².

La grande salle de réunion est également une charge supplémentaire. Pas possible de facturer son utilisation à prix coûtant et les heures non utilisées restent à la charge du CDOS.

Les services proposés aux dirigeants et bénévoles des clubs et comités sont :

- La mise à disposition d’une grande salle de réunion équipée et d’un lieu pour des réunions de travail (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Le prêt de matériel pour les réunions : vidéoprojecteur, conferencecam, sono et écran de projection (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Un espace reprographie avec un photocopieur, ainsi que divers outils pour la réalisation de vos documents (massicot, relieuse, plastifieuse) ;
- Un Tivoli 3x3m (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Sept bureaux ;
- Des espaces de rangement,
- Une boîte postale.

Activités 2025

Une bonne cohabitation existe entre les différents résidents de la Maison des Sports.

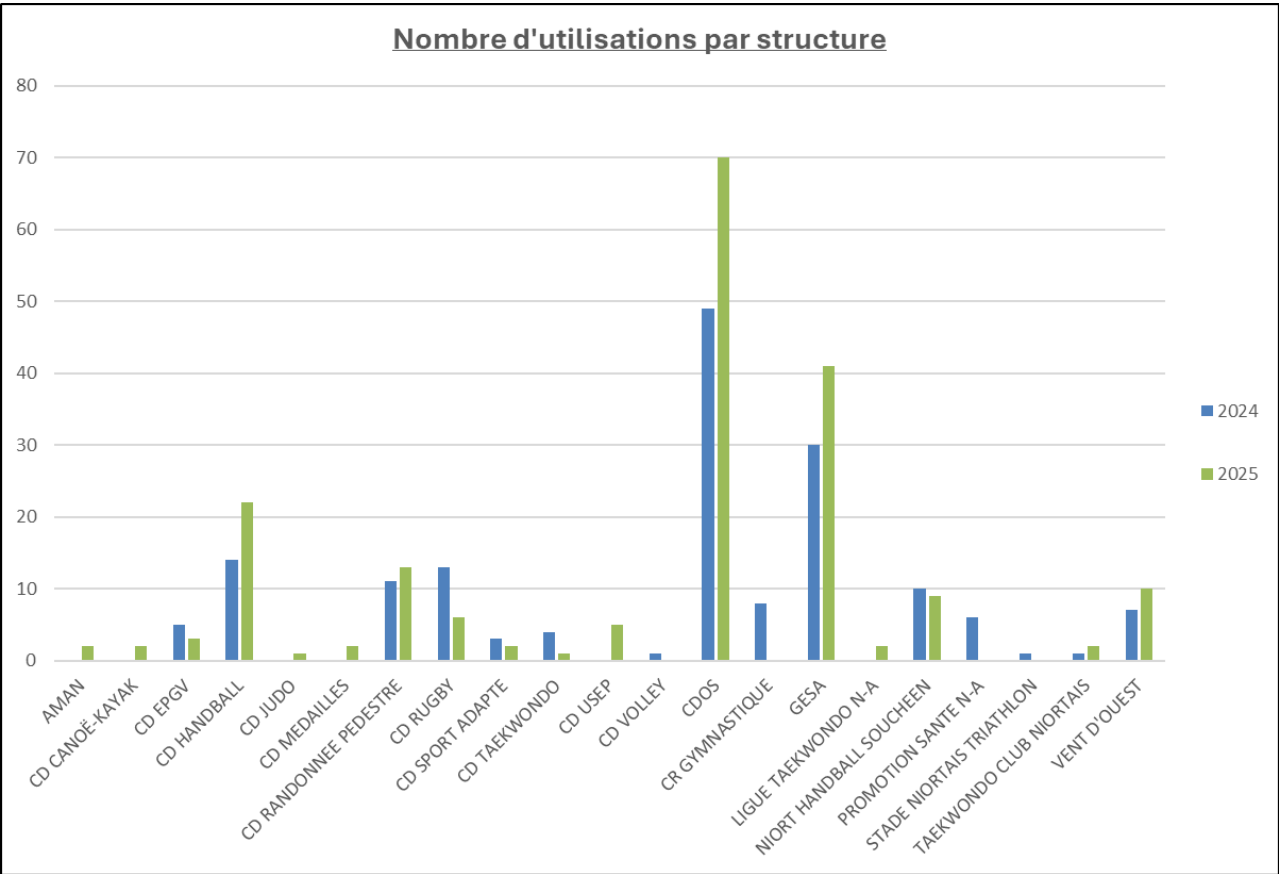
Les services proposés par la Maison Départementale des Sports restent appréciés.

Le CDOS a la gestion de 2 salles de réunions.

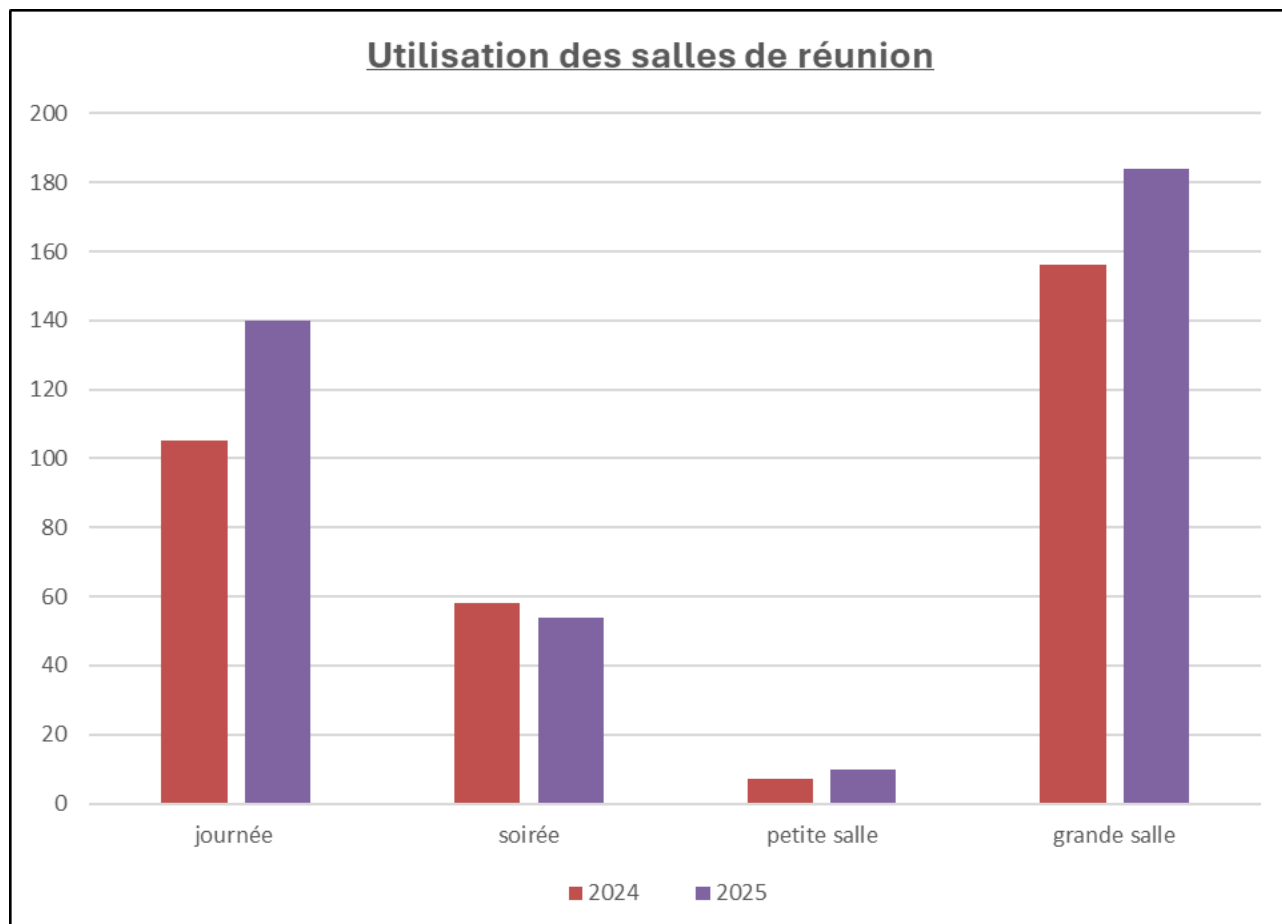
La petite salle de réunion, pouvant accueillir jusqu’à 8 personnes a été utilisée 10 fois ; quant à la grande salle de réunion pouvant recevoir jusqu’à 55 personnes, elle a été utilisée 184 fois.

Par rapport à 2024, le nombre de réservations est en légère hausse de 16%, notamment sur l’utilisation de la grande salle de réunion.

Quels sont les comités et associations utilisateurs des salles de réunions ?



Sur quels créneaux horaires sont-elles les plus utilisées ?



Partenaires :

Par ordre alphabétique

Agence Nationale du Sport

Département des Deux-Sèvres



ANNEXES

- Trombinoscope des élus du CDOS 79
- Rapport financier 2025
- Cotisations 2026
- Budget 2026

MEMBRES DU BUREAU EXECUTIF

2025-2029



Patrick HENRI

Président



Basket-ball



Nadine SECHET

Secrétaire Générale



Tir à l'Arc



Patrick BRAILLON

Secrétaire Adjoint



Randonnée Pédestre



Régis LECOT

Trésorier



Cyclotourisme



Cécilia VEILLON

Trésorière Adjointe



Natation



Philippe MOREAU

Vice-Président Éducation & Citoyenneté



USEP



Laëtitia QUÉMÉRÉ

Vice-Présidente Santé & Bien-Etre



Cyclisme



Dany FOURNIER

Vice-Président Professionnalisation



Rugby



James MAZURIE

Vice-Président Politiques Publiques & Haut Niveau



Football

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2025-2029



Jean-Charles BERNARD

Membre

Médaillés JSEA



Murielle BERTHONNEAU

Membre

Handball



Christelle BOBINET

Membre

UNSS



Cathy BONNEAU

Membre

Tir Sportif



Dominique BROUARD

Membre

Golf



Alice CADET

Membre

Gymnastique



Jacky ENOS

Membre

Tennis



**Denis FONTAINE
NAPIORKOWSKI**

Membre

Handisport



Guy-Marie GUÉRET

Membre coopté

Membre qualifié



Olivia MINEO

Membre

FSCF



Laurent ROUVREAU

Membre

Athlétisme



Alain THOMAZEAU

Membre

Judo et Disciplines Associées

Equipe technique



Gwendoline ANWAR

Assistante de développement et
Administratif

Agent administratif d'accueil



Joël PIGEAU

Chargé de mission

Référent Territorial Nouvelle-Aquitaine



Catherine DONARIER

Chargée de mission

Soutien à la vie associative sportive



Emilie HUREAU

Chargée de mission

Soutien à la vie associative sportive



Carine BAQUIER

Chargée de communication

Mise à disposition par le Groupement d'Employeurs
Sport Vienne



Élise PERMENTIER

Coordinatrice PEPS nord
Deux-Sèvres

Mise à disposition par le
Groupement d'Employeurs Sport et
Animation 79



Antoine BARBOZA

Coordinateur PEPS sud Deux-Sèvres

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs
Sport et Animation 79



Morgan RICHARD

Enseignant en activité physique adaptée et
de santé

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs
Sport et Animation 79



Kévin GOUIONNET

Enseignant en activité physique adaptée et
de santé

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs
Sport et Animation 79

CDOS des Deux-Sèvres

Maison Départementale des Sports

28 rue de la Blauderie

79000 Niort Cedex

Tél : 05 49 06 61 10

Mail : cdos79@franceolympique.com

COMPTE DE RESULTAT 2025

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	Cotisations	6 450,00	6 460,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	73 004,63	68 967,03
	Ventes de prestations de service	63 087,11	58 768,38
	Concours publics et subventions d'exploitation	222 665,40	241 285,07
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 238,34	4 754,00
	Mécénats	5 000,00	2 000,00
	Utilisations des fonds dédiés	23 502,46	23 362,79
	Autres produits	2,38	15,94
Total des produits d'exploitation (I)		395 950,32	405 613,21
	Autres intérêts et produits assimilés	1 925,40	2 685,97
	Total des produits financiers (II)	1 925,40	2 685,97
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		397 875,72	408 349,18
TOTAL GENERAL		397 875,72	408 349,18

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	1 126,69	561,74
	Autres achats et charges externes	167 982,60	183 408,31
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 365,34	2 496,27
	Salaires	144 090,63	157 286,26
	Cotisations sociales	42 577,35	37 640,15
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 202,69	1 867,64
	Dotations aux provisions	742,43	1 234,06
	Report en fonds dédiés	29 750,00	23 178,46
	Autres charges	4 801,91	3 809,69
	Total des charges d'exploitation (I)	394 639,64	411 482,58
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		394 639,64	411 482,58
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		3 236,08	4 128,27
TOTAL GENERAL		397 875,72	415 610,85

Contributions volontaires en nature

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Ressources	Contribution volontaires en nature		
	Dons en nature	33 986,96	32 664,78
	Bénévolat	9 000,00	13 500,00
Total des ressources		42 986,96	46 164,78
Emplois	Charges des contributions volontaires en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	33 986,96	32 664,78
	Personnel bénévole	9 000,00	13 500,00
Total des emplois		42 986,96	46 164,78

BILAN 2025

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles :				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 633,07	1 456,21	176,86	416,19
	Immobilisations Corporelles :				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	35 579,37	34 975,92	603,45	1 566,48
	Autres immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Financières :				
	Participations	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	Autres immobilisations financières	16 053,24		16 053,24	7 894,41
Total de l'actif immobilisé (II)		54 265,68	36 432,13	17 833,55	10 877,08
ACTIF CIRCULANT	Créances :				
	Créances clients, usagers et cpt. rattachés	34 381,71		34 381,71	29 032,43
	Autres créances	1 449,20		1 449,20	1 582,60
	Charges constatées d'avance	2 279,06		2 279,06	2 475,65
	Disponibilités	151 757,92		151 757,92	167 317,59
Total de l'actif circulant (III)		189 867,89		189 867,89	200 408,27
TOTAL ACTIF (I+II+III)		244 133,57	36 432,13	207 701,44	211 285,35

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres :		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	126 405,00	54 407,62
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		67 869,11
FONDS PROPRES	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	3 236,08	4 128,27
	Situation nette (sous total)	129 641,08	126 405,00
Total des fonds propres (I)		129 641,08	126 405,00
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	34 950,00	28 702,46
Total des fonds reportés et dédiés (II)		34 950,00	28 702,46
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	8 956,29	8 213,86
Total des provisions (III)		8 956,29	8 213,86
DETTES	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 580,06	18 893,11
	Dettes fiscales et sociales	17 212,01	26 485,92
	Autres dettes	2 362,00	2 475,00
	Produits constatés d'avance		110,00
	Total des dettes (IV)	34 154,07	47 964,03

Cotisations 2026

Les cotisations 2026 seront les mêmes que celles de l'année 2025

NOMBRE DE LICENCIÉS	TARIF
Fédérations Olympiques & Nationales sportives, Fédérations multisports ou affinitaires, Fédérations scolaires ou universitaires	
Moins de 500 licenciés	80.00 €
De 501 à 1 000 licenciés	110.00 €
De 1 001 à 2 000 licenciés	150.00 €
De 2 001 à 5 000 licenciés	200.00 €
Plus de 5000	250.00 €
Membres associés (Clubs isolés et autres structures adhérentes)	50.00 €

Budget 2026 - Produits

État exprimé en€		Budget 2026	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Produits d'exploitation	Cotisations	6 500,00	6 450,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	82 000,00	73 004,63
	Ventes de prestations de service	62 285,00	63 087,11
	Concours publics et subventions d'exploitation	208 000,00	222 665,40
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 000,00	2 238,34
	Mécénats	2 500,00	5 000,00
	Utilisations des fonds dédiés	34 950,00	23 502,46
	Autres produits		2,38
Total des produits d'exploitation (I)		398 235,00	395 950,32
	Autres intérêts et produits assimilés	1 800,00	1 925,40
	Total des produits financiers (II)	1 800,00	1 925,40
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		400 035,00	397 875,72
TOTAL GENERAL		400 035,00	397 875,72

Budget 2026 - Charges

État exprimé en€		Budget 2026	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	1 100,00	1 126,69
	Autres achats et charges externes	180 020,00	167 982,60
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 600,00	2 365,34
	Salaires	154 610,00	144 090,63
	Cotisations sociales	39 100,00	42 577,35
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 280,00	1 202,69
	Dotations aux provisions		742,43
	Report en fonds dédiés	17 000,00	29 750,00
	Autres charges	4 325,00	4 801,91
	Total des charges d'exploitation (I)	400 035,00	394 639,64
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		400 035,00	394 639,64
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		0,00	3 236,08
TOTAL GENERAL		400 035,00	397 875,72

Budget 2026 - Contributions volontaires en nature

État exprimé en€		Budget 2026	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Ressources	<u>Contribution volontaires en nature</u>		
	Dons en nature	1 855,00	33 986,96
	Bénévolat	9 000,00	9 000,00
Total des ressources		10 855,00	42 986,96
Emplois	<u>Charges des contributions volontaires en nature</u>		
	Mise à disposition gratuite de biens	1 855,00	33 986,96
	Personnel bénévole	9 000,00	9 000,00
Total des emplois		10 855,00	42 986,96

[illegible]